

Le voyage de M. Coderre

DE PEUR QU'IL N'OUBLIE.

Un anneau que, pendant les vacances parlementaires, l'hon. M. Coderre, secrétaire d'Etat, ira faire un voyage d'agrément au Yukon.

On ne dit pas s'il a l'intention d'y constater combien les affaires du gouvernement sont mieux administrées, depuis que son gouvernement a expulsé tous les fonctionnaires canadiens-français pour les remplacer par des torys de langue anglaise. C'est affaire au ministre de l'Intérieur et M. Coderre pourrait peut-être se récuser.

Mais pourquoi aller si loin, pendant que ses électeurs de la circonscription d'Hochelaga se plaignent de n'avoir pas eu encore d'explication des votes donnés par leur député sur les questions du tribut naval et de la clôture ?

Mais pourquoi se dérober ainsi aux effusions de ce "Cher Emile", de M. Lalumière et de M. Horner, qui seraient sans doute heureux de reprendre avec lui les si agréables relations commencées pendant la dernière élection fédérale d'Hochelaga et qui avaient si heureusement abouti à l'arrangement du 14 février dernier à Ottawa ?

Ces fidèles amis de M. Coderre qu'une excessive modestie avait forcés à se tenir dans l'ombre — quelques-uns disent à quitter le pays — aux environs du 17 mars dernier, lorsque la Chambre des Communes leur a consacré presque toute une séance, ne seraient-ils pas heureux de serrer de nouveau la main de M. Coderre, maintenant que l'affaire commence à s'oublier, et de recevoir de lui, de nouveau, l'assurance qu'il fera tout son possible pour les placer dans le service civil ?

Et si de rancuniers adversaires politiques allaient chercher noise à ces dévoués partisans, qui ont si largement contribué à l'élection de M. Coderre ; si l'on allait attenter à leur liberté, comme il en a été déjà question, M. Coderre ne serait pas là pour les protéger ?

Nous nous permettrons de représenter à M. Coderre qu'il manque de considération à l'égard d'amis si chers, qu'il semble aujourd'hui complètement oublier, en un temps, peut-être, où ils auraient grandement besoin de son amitié.

M. Coderre, en partant pour le Yukon, devrait emmener avec lui MM. Emile Bourassa, Elie Lalumière et Ellis Horner, qui en dehors de la juridiction des tribunaux de la province de Québec, pourraient jouer, eux aussi, plus librement des douceurs des vacances, en attendant les emplois — leur sont dits et que, au besoin, on pourrait peut-être leur procurer à bas !

Pensez-y, M. Coderre.

Sir Wilfrid Laurier dans l'Ontario

LA PEUR QUE RESENTENT LES CONSERVATEURS.

La perspective d'une nouvelle tournée politique dans la province d'Ontario, de Sir Wilfrid Laurier, à la fin de l'été, pèse douloureusement sur les esprits de nos confrères de Toronto.

Après le réveil du libéralisme que l'on a constaté dans toute la province voisine à la suite de la courte tournée du chef libéral l'année dernière, les organes du gouvernement Borden ne voient pas d'un bon œil ce renouvellement de l'activité libérale.

Le "Mail and Empire" s'en préoccupe sérieusement. On sent son inquiétude percer dans les articles qu'il consacre à démontrer que, à son point de vue, le prestige et l'influence de Sir Wilfrid Laurier diminuent constamment, et que les libéraux abandonnent de plus en plus nombreux, le parti Laurier.

Comme ces peureux qui, pour ne pas penser au danger, se mettent à chanter, le "Mail and Empire" croit pouvoir donner le change sur son état d'esprit en vantant la popularité de la contribution navale de M. Borden, et en expliquant comment Sir Wilfrid Laurier a ruiné toutes ses perspectives de succès futurs en refusant de souscrire au paiement d'un tribut à l'Angleterre.

La désertion des libéraux n'existe que dans son imagination. En réalité, c'est le contraire qui se produit, car des milliers d'électeurs libéraux, momentanément étourdis par la campagne jingo de 1911, reprennent leur faculté de raisonnement et reviennent en masse au parti.

Tandis que bon nombre de conservateurs, dégoûtés de la duplicité, de la corruption des Rogers, du jingoisme outrancier des Hughes, des Hazen, des Reid, etc., se détachent peu à peu de leurs anciennes associations et commencent à prendre goût à entendre Sir Wilfrid Laurier exposer sa politique de "Le Canada avant tout."

C'est nécessairement sur cette question que se fera la prochaine lutte : Le Canada doit-il conserver son autonomie, ou bien se forger des liens plus étroits pour s'attacher à l'Empire ? Devons-nous rester Canadiens, et nous gouverner nous-mêmes, ou si nous allons renoncer à notre autonomie pour nous laisser, comme autrefois, gouverner par Downing Street ?

Il faudra, aux prochaines élections, que les électeurs de l'Ontario choisissent entre ces deux programmes politiques en votant soit pour, soit contre les candidats libéraux.

S'ils tiennent, comme nous le croyons, à conserver au Canada son autonomie navale, militaire, économique et fiscale, ils voteront pour les libéraux.

Car, dans les circonstances, un vote pour les conservateurs serait le renoncement à toutes ces libertés.

La question ne se posera même pas, dans la province de Québec, où la tournée de Sir Wilfrid Laurier, le champion des droits du peuple, sera une suite de triomphes enthousiastes.

Et les organes torys ont bien peur qu'il n'en soit de même dans la province d'Ontario !

Un chef-d'oeuvre

Quand le hasard s'en mêle, il a vraiment du génie.

La "Croix" regrette qu'on ait modifié la célébration de la Société Saint-Jean-Baptiste, et elle a cherché à exprimer son regret à ses lecteurs.

Mais le typographe l'attendait là, et il lui a suscité une coquille d'une vérité vraiment admirable.

La "Croix" avait voulu écrire : plus.

"Si nous acceptons la fête de la Pensée Française, cette année à la place de la Pensée Canadienne-Française, qui nous TOUCHE de plus près..." etc."

Mais voici ce qu'on a imprimé : "Si nous acceptons la fête de la Pensée Française, cette année, à la place de la pensée Canadienne-Française, qui nous BOUCHE de plus près..." etc."

Les commentaires seraient superflus.

Une conférence interprovinciale

CONVOQUEE POUR SEPTEMBRE PROCHAIN.

Il semble bien n'être que temps de réunir en conférence les délégués des gouvernements provinciaux du Canada. Une nouvelle conférence interprovinciale a été convoquée, dit-on, pour le mois de septembre prochain. On sait que, la dernière fois qu'ils se sont réunis, les délégués des provinces ont chargé Sir Lomer Gouin et Sir James Whitney de les convoquer de nouveau lorsqu'ils le jugeront nécessaire.

Or, depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement Borden a constamment manifesté des velléités de centralisation et d'accaparement ; il a fallu à chaque session que le Sénat se mit en travers de ses tentatives d'empêchement sur les droits provinciaux, sans pouvoir, semble-t-il, faire comprendre aux conservateurs qu'ils dépassaient leur domaine.

On l'a constaté surtout dans l'affaire de la loi dite des bonnes routes, que le gouvernement Borden a présentée successivement à deux reprises au parlement, sans en avoir modifié en aucune façon les dispositions empiétant sur les droits des provinces. La prochaine conférence interprovinciale aura donc à s'occuper des droits des provinces sur la voirie rurale, sur l'enseignement, sur l'agriculture, sur la constitution de compagnies locales, les pêcheries, etc. droits que le gouvernement fédéral tory tend de plus en plus à violer.

Et même si les représentants des provinces s'y trouvent en majorité conservateurs, ils feront une œuvre libérale en délimitant strictement les droits que prétend s'arroger le gouvernement tory d'Ottawa.

Les Etats-Unis, le Japon et la Russie

LA SITUATION OU SE TROUVE LE PRESIDENT WILSON.

Le traité de commerce qui existait autrefois entre les Etats-Unis et la Russie a été abrogé sous l'administration du président Taft, parce que la Russie refusait de traiter comme tous les étrangers, les citoyens américains par naturalisation appartenant à la religion juive.

Le gouvernement russe insistait pour imposer aux juifs américains les règlements d'administration intérieure qui s'appliquent aux juifs de nationalité russe.

Et lorsque, ces jours derniers, l'ambassadeur russe à Washington a sondé le gouvernement du président Wilson pour savoir s'il serait disposé à négocier un nouveau traité, il lui a répondu, paraît-il, que ce serait une condition essentielle du nouveau traité, que les juifs américains fussent traités en Russie comme tous les autres citoyens américains.

Nous serions bien disposés à donner raison aux Etats-Unis sur ce point, pourvu qu'on n'en fasse point cet abus, qui consisterait à faire naturaliser en masse citoyens américains les juifs russes, dans le but de les faire retourner ensuite en Russie, reprendre leur commerce et leurs industries, à l'abri de toute réglementation intérieure de l'empire russe.

Mais il y a des précédents. Lors de la confiscation des biens

des congrégations en France, le gouvernement français a confisqué les propriétés d'une congrégation de nationalité anglaise établie à Paris, et l'ambassadeur anglais n'a pu qu'intercéder pour ses nationaux et obtenir un adoucissement à la loi en leur faveur. Il n'a pas soulevé le principe que les Etats-Unis veulent imposer en Russie.

Ce qui tendrait à établir qu'un pays ne peut réclamer pour ses nationaux à l'étranger plus de privilèges que ceux dont jouissent les citoyens du pays qu'ils habitent.

Mais le plus piquant de la situation c'est que le gouvernement des Etats-Unis a, en ce moment, une controverse sur les bras avec celui du Mikado, ce dernier demandant que ses sujets soient traités aux Etats-Unis, sur le même pied que les autres étrangers.

Et cela met le président Wilson dans cette position que, pendant qu'il réclame pour ses nationaux en Russie des privilèges dont ne jouissent pas les sujets russes, il n'est pas en mesure d'assurer aux Japonais, aux Etats-Unis, non pas les mêmes privilèges que les citoyens américains, mais pas même les mêmes privilèges que les autres étrangers.

Le président Wilson, qui est un penseur et un logicien, ne s'aperçoit-il pas de cette contradiction ?

Dispendieux

Cela coûte au pays deux cents quarante millions par année pour maintenir M. Rogers au pouvoir. C'est un peu cher.

Ils ne bougent pas

Pas une assemblée politique à l'horizon.

Décidément, nos trois ministres rénegats, MM. Pelletier, Nantel et Coderre, n'ont pas l'intention de prendre les électeurs pour confidents.

Qu'attend-il ?

Au lieu d'accuser l'ancienne administration du Transcontinental, que M. Borden fasse donc produire le rapport Gutelius.

Qu'attend-il donc ? S'il y a des coupables, son devoir est de les châtier ; si non, en toute justice, il doit rendre hommage à la vérité.

Inconsolable

Les "Star" ne se console pas que les sénateurs libéraux aient empêché le Canada de payer tribut et de tomber au rang des îles de la Malaisie. Il continue chaque jour de les invectiver.

BILLET DU MATIN

Fâcheux incident

Les fêtes de la pensée française ont été marquées par un incident regrettable, et qui va désappointer profondément ceux qui espèrent que cette nouvelle institution avait avantageusement remplacé la promenade du mouton.

On le sait, la fête s'est terminée par une séance littéraire où nos meilleurs poètes devaient lire leurs œuvres. Or, à la dernière minute, on en a exclu M. Gosselin Désaulniers, non à la vérité parce qu'il n'est pas assez français, mais pour des raisons toutes différentes, où la pensée française n'a rien à voir.

GRAINDORGE.

SOUVENIRS ET TRADITION

La Saint-Jean et ses feux

(Pour le "Canada")

"Il a le van en main et il nettoiera son aire; il amassera son blé dans le grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais."

Est-ce en souvenir de ces paroles, mises par l'Evangile sur les lèvres du Précurseur, est-ce pour évoquer à tous les regards le feu symbolique qui doit flamber "la paille" que tant de bras s'allument, le 23 juin, dans les campagnes et dans beaucoup de villes ? Les feux de la Saint-Jean remontent à la plus haute antiquité. A Rome, de temps immémorial, la veille de la fête, la basilique de Saint-Jean-de-Latran s'ouvrait pendant toute la nuit à la foule. On y célébrait l'office divin comme dans la nuit de la nativité du Christ.

Après la cérémonie, les fidèles se répandaient dans les rues environnantes, dansaient à la lueur des feux. Cet usage subsiste encore en partie. La basilique ne retient plus de chants nocturnes; mais la veille sur la place attire toujours de nombreux Transévérins et de nombreuses Transévérines, qui se trémoussent jusqu'au matin.

Jadis, à Paris, chaque quartier, chaque paroisse avait son bûcher particulier. A la Bastille, le gouverneur de la forteresse mettait lui-même le feu aux bûcheres. Mais le bûcher le plus éblouissant éclairait la place de Grève. Le 23 juin, les trois compagnies des archers, les gardes de l'Hôtel de Ville, l'infanterie et la cavalerie, l'état-major de la maréchaussée, allaient, un officier supérieur en tête, au nom de MM. les échevins "faire semence" au Chancelier de l'Université, au gouverneur de Paris et aux présidents des cours souveraines, d'assister à la flambée de Grève.

Le lendemain, vers sept ou huit heures du soir, le Gouverneur ou, en son absence, le prévôt des marchands, les échevins, les gens du roi, le greffier et le receveur de l'Hôtel de Ville, avec des guirlandes de fleurs en écharpe et des torches de cire jaune à la main, faisaient trois fois le tour de la Grève, puis mettaient le feu au bûcher.

En même temps, les trompettes sonnaient une éclatante fanfare. Dès que l'incendie commençait, à perdre de son intensité, la foule s'approchait du brasier et recueillait avec soin les tisons et les cendres.

Quel est le symbolisme de ces pratiques ? Selon Dom Grenier, la fumée, d'après les traditions primitives, devait éloigner les dragons qui volent dans l'air, et dont l'approche pourrait corrompre l'eau des fontaines. En certains lieux, on brûlait des ossements d'animaux. Cette incinération devait servir, paraît-il, à rappeler celle des ossements de Saint-Jean qui furent réduits en cendres dans la ville de Sébastie. Là reposait le corps du Précurseur que ses disciples y avaient fait porter quand Hérode lui eut fait couper la tête.

Quelques temps après, la femme d'Hérode, ayant appris que le saint avait été enterré en cet endroit, fit tirer ses os de la terre, les fit brûler et dit un manuscrit du XII^e siècle, "venne la porce" (jeter au vent la poussière) "por cou" (pourquoi) "font encore les enfants le fu des os la nuit de la fête saint Jean, par cou qui si os furent cers".

Un rite symbolique s'associe alors à toutes les fêtes. Au centre du bûcher s'élève un grand mât, au sommet duquel se balance tantôt un sac, tantôt une cage de fer où trépigène et se convulse une bande de chats et de vipères. Cet usage persiste encore dans plusieurs villages bretons.

Le "chassebande" (le feu) comporte la crémation de quelque représentant de la race féline ? D'où vient ce rite ? Au moyen-âge, le chat avait la réputation d'un animal diabolique. En jetant dans le feu de la Saint-Jean ces bêtes maudites, nos aïeux voulaient rappeler que le Précurseur avait reçu la charge d'annoncer au monde la fin de Satan ? En 1573, un mât de quatre-vingts pieds de haut fut élevé à Paris sur la place de Grève ; tout autour les ouvriers de la ville accumulèrent cinq cents bûcheres, deux cents cotrets, dix voies de bois, etc.

Quand tout fut prêt, un valet suspendit au sommet de l'arbre un grand panier où s'agitaient douze chats noirs et un renard ; puis le premier des échevins mit le feu au bûcher. Ce sacrifice avait perdu au cours des siècles, un rite païen. A Metz, en 1750, on pratiquait encore la cérémonie. La maréchale d'Armentières, obtint de son mari, qui commandait la place, l'abolition de cette crémation périodique.

Saint-Jean y était connu sous le nom de "chaude bande" ou "chassebande".

La veille de la fête, à Sougeal (Ille-et-Vilaine), on dressait des piles de bois dans le bourg près de la croix boisée. Le lendemain de la cérémonie, chaque nouvelle mariée de Sougeal était tenue de chanter ou de faire chanter une nouvelle chanson et de présenter des épingles aux seigneurs et à leurs officiers. De plus, injonction faite à tous les sergents des alentours d'assister à la fête avec leur baguette fleurie "pour faire place aux dites mariées lors de leur évocation". Dans son excellent "Ponill^e historique de l'archevêché de Rennes", M. l'abbé Guillotin de Corson signale une cérémonie analogue établie à Montfort-la-Cane, en vertu d'un droit féodal. Dans la Haute-Bretagne les feux de la Saint-Jean s'appellent "rieux" ou "raviers".

Mais ces joyeuses flambées ne constituent pas le seul divertissement de la journée. La veille de fête, il est d'usage "de tirer les chieuvres" (chèvres) ou de "tirer les joncs". Voici comment on s'y prend : la cérémonie s'accomplit sur la principale voie du village. D'un arbre à l'autre du chemin, des guirlandes de feuillages parsemées de fleurs se balancent à la brise. Juste au-dessous, on pose sur un trépid un bassin de cuivre, dans le fond duquel repose une lourde clef de fer.

Les jeunes paysans tendent sur le bassin des joncs qu'ils font raidir comme les cordes d'une cithare-basse; puis cette opération terminée, ils passent les doigts sur les joncs avec un mouvement de va-et-vien analogue à celui d'une personne qui "tire" (trait) les chieuvres. C'est de là que vient sans doute l'expression. Au bout de quelque temps, la vibration se transmet du jonc au bassin et à la clef, et produit un son assez semblable à celui de la vielle, et qui bien que fort doux s'entend de très loin. Ailleurs on "tire les chieuvres" avant d'allumer les feux de joie. Il nous est arrivé parfois d'entendre simultanément "tirer les chieuvres" dans plusieurs villages. Cette originale musique ne manquait pas d'agrément.

Souvent les habitants de la même commune allument plusieurs feux de joie. Le bois est fourni par les dons volontaires ; c'est ordinairement des glanes d'ajoncs et de bruyères, le paysan qui se permettrait de détourner un de ces fagots commettrait une grande faute. Dans le conte haut-breton, de "l'Homme à la lune", très populaire sur le bord de la mer, le fagot que l'homme porte est un fagot volé à un bûcher de Saint-Jean.

Dans le Jura, la fête est toujours florissante. L'étranger qui remonte le vallon d'Arley à Nevy, dans la soirée du 23 juin, voit tout à coup les hauteurs d'Arley, de Berry, de Blondaus, de Ménétrée, de Château-Chaton, de Nevy, de Doublans, de Volteur, etc., se couvrir de clartés. Les Français Contois tiennent à leurs "fouailles" et refusent d'y renoncer. De même les Alsaciens. Quand le feu commence à perdre de sa violence, les jeunes gens et les jeunes filles sautent par-dessus le bûcher.

Voici la Saint-Jean, l'heureuse journée...
...Marchons, joli cœur, la lune est levée.

Le jubilé de Guillaume II

Guillaume II et la France

A l'occasion du jubilé de Guillaume II, le "Figaro" a publié le très intéressant article qui suit, de M. Charles Bonnefon.

Voilà vingt-cinq ans que l'Empereur monte sur le trône, et voilà bientôt vingt ans que le jeu du regard, fidèle à mon métier comme il l'est au sien, réfléchissant sur ses discours, observant ses gestes, puisant cet homme tout puissant tient entre ses mains la paix de l'Europe, et puisque le bonheur de tous les Français est suspendu, dans une certaine mesure, à sa volonté ou à son caprice.

Quand l'arrivée en Allemagne, vers 1894, Guillaume II nous prodiguait les marques de son estime et ses attentions, ses politesses multipliées semblaient indiquer de sa part un désir de rapprochement. A chaque deuil et à chaque joie de la France, il arrivait toujours bon premier pour nous exprimer sa sympathie chaleureuse et l'on eût dit qu'il voulait nous faire oublier à force de prévenances délicates la douleur d'un passé qu'il n'entendait pas effacer ni répudier.

Les lecteurs du "Figaro" se souviennent de la dépêche jaillie du cœur qui suivit l'incendie du bazar de la Charité, et du don magnifique qui l'accompagna. Depuis, tous les Français de distinction qui sont venus à Berlin, ou qui l'ont rencontré dans ses croisades, ont subi le charme de cette personnalité séduisante, qui sait conquérir parce qu'elle se donne.

Coquelin, Sarah Bernhardt, Réjane, Jeanne Granier, Suzanne Després, d'autres encore parmi nos grands artistes dramatiques, entendirent tomber de ses lèvres le mot qui va droit au cœur, juste et spontané. Ils furent fascinés au moins quelque temps par la grâce libre et familière de ce souverain servi par une prodigieuse mémoire. Ils comprirent aussi, et ce fut plus précieux que l'hommage chevaleresque du souverain qui complétait leur génie allait aussi

à la France, et qu'il aimait et comprenait notre pays, son art, sa beauté, sa manière, la clarté harmonieuse de sa littérature classique, l'éclat de sa langue vers, et jusqu'aux teintes douces de ses paysages.

Plus tard, de grands musiciens : Saint-Saëns, Massenet, Xavier Leroux, Fernand Le Borne ; des hommes politiques éminents : Waldeck-Rousseau, Etienne, Jules Roche, Gaston Menier dans de longs entretiens confirmèrent par un examen plus approfondi ces premières impressions. Guillaume II aime la France, et il l'apprécie. Longtemps il a désiré son amitié, et les marques de haute faveur et d'estime toute particulière qu'il a prodiguées à deux de nos ambassadeurs, le marquis de Noailles et M. Jules Cambon, prouvent que l'Empereur ne serait pas éloigné de vouloir pratiquer dans le domaine positif des faits politiques les sympathies instinctives ou réfléchies éprouvées par lui.

En France, on a conclu à tort que Guillaume II, après avoir conquis quelques Parisiens éminents, voudrait conquérir Paris par un bon grâces. L'Empereur aime la France, mais il préfère l'Allemagne, il ne faut pas l'oublier. Son amabilité naturelle ne lui a jamais permis d'oublier un seul des devoirs que lui dicte un patriotisme ardent et intérieurement.

L'entente ébauchée à peine entre la France et l'Allemagne s'exerce en Chine et y échoue. La mission du maréchal Waldersee conduisit à des froissements. La guerre du Transvaal et Fachoda ne réussissent pas à rapprocher les deux pays séparés par le mur alsacien-lorrain et dans l'année 1904, après l'occupation passagère de Mithylène, le conflit latent grossit et s'accroît pour éclater en coup de tonnerre au mois de juin 1905. En somme à peine sortis, et les deux pays rivaux, fiévreux, frénétiques, se souvenant qu'ils ont été ennemis, se souvenant à outrance pour ne pas être écrasés dans une bataille prochaine.

C'est cependant en 1905 et en 1911, au moment où bien des journaux français se montraient injustes pour l'Empereur, et le tenaient pour responsable de toutes les fautes commises, que le respect éprouvé par moi pour les hautes qualités familiales de Guillaume II, et pour ses dons littéraires, s'est nuancé d'affection.

Par deux fois, en pleine crise, courageusement, l'Empereur a ramé contre le courant, a surmonté la tentation, a fait face à une opinion déchaînée, et seul parmi ses ministres hésitants ou malveillants, parmi ses courtisans hostiles, et ses généraux qui trépassaient d'impatience, bravant l'impopularité, a maintenu la paix de l'Europe.

Je pourrais en apporter ici les preuves les plus précises. Mais je craindrais en révélant des faits peu connus du public de susciter des discussions à une heure où l'Allemagne tout entière salue comme un héros pacifique ce monarque qui sut faire tomber les préventions de ses adversaires et forcer l'estime de ses ennemis, par sa haute tenue morale.

C'est d'un seul trait que je voudrais marquer l'attitude de l'Empereur à ces heures graves de notre histoire. D'instinct, tout le poussa vers la guerre : sa nature de soldat, son amour du panache, ses rêves de gloire. Il résista cependant, par un sentiment profond et sérieux de sa responsabilité et par la pitié que lui inspirait par avance la douleur des mères allemandes devant les milliers de tombes qu'un mot de lui aurait suffi à creuser.

Faut-il en conclure que la paix est assurée tant que l'Empereur vivra ? Ce serait bien téméraire. En tout temps il la subordonne à l'honneur allemand et aux intérêts vitaux du pays. Si l'enjeu était capital, ce souverain, qui a consacré les vingt-cinq premières années de son règne à forger à l'Empire un glaive de plus en plus lourd, le tirerait du fourreau, avec toute l'ardeur mystique de ses ancêtres. Il frapperait à tour de bras, en se croyant l'instrument de Dieu et en lui demandant la victoire. Voilà ce que vingt-cinq ans de paix ne doivent pas nous faire oublier.

Il n'en est pas moins vrai que cet adversaire possible est loyal, que ce soldat est un bonhomme, que ce soldat après de gloire passionnée, s'est opposé et s'opposera à la guerre aussi longtemps qu'il la juge inutile.

Ce chrétien féodal qui n'a pas l'horreur du sang, comme nos modernes, possède plus que beaucoup d'entre eux le sentiment du devoir et de sa responsabilité devant Dieu. Il nous convient, par conséquent, au jour où son peuple tout entier l'acclame, de sauler respectueusement ce souverain si bien doué et qui, pour augmenter l'éclat de son règne, ou pour y inscrire quelques feuilles héroïques, n'a abusé ni de sa puissance ni de ses dons.

CHARLES BONNEFON.

CONTROVERSE

Christophe Colomb sioniste

Sept villes de la Grèce se disputent l'honneur d'être le berceau d'Homère ; il n'y a pas moins de dix-huit cités italiennes qui prétendent avoir donné le jour à Christophe Colomb. Un écrivain espagnol, M. Enrique Maria de Arribas vient de publier une brochure qui départage ces rivalités. Christophe Colomb était espagnol, né à Pontevedra.

Mais, dit-on, pourquoi le célèbre marin se disait-il géniois ?

L'objection n'embarrasse pas M. de Arribas : Christophe Colomb usa de ce subterfuge pour se donner plus de créance en Espagne en vertu de l'adage déjà connu que nul n'est prophète en son pays.

En réalité Christophe Colomb était Juif.

M. de Arribas donne cent preuves qui viennent fortifier cette hypothèse et l'écrivain n'est pas éloigné de croire qu'en cherchant un nouveau monde, le grand homme se flattait surtout d'ouvrir une Sion, une terre promise à ses coreligionnaires.

CHRONIQUE DES SPORTS

LA REVUE SPORTIVE

PAR LE QUANEUR

Si les magnats de crosse voulaient ouvrir les yeux, ils trouveraient bien vite la cause des critiques qui ne manquent jamais de s'abattre sur le jeu national. Les knockers se trouvent souvent parmi ceux-là mêmes que l'on considère comme des amis... intéressés... etc., parce que les règlements ne font pas leur affaire. Si ceux qui n'aiment pas les règlements actuels du jeu voulaient dire à leurs équipiers de jouer avant tout à la crosse, la police n'aurait jamais besoin d'intervenir.

Si l'on O'Leighlin, "la soie" des arbitres de la ligue Américaine, vient de trouver son "assommeur" dans la personne de Frank Chance, des New-York. Le "Peerless leader" considère que les décisions de Silk sont toujours à l'encontre du bon sens. C'est du nouveau pour tous les connaisseurs de baseball et pour Ban Johnson. Ce dernier continuera sans doute à rétenir les services de son umpire de confiance. Un club perdant doit toujours trouver une excuse.

Sport Smith, le jeune avocat qui vient de défendre le boxeur Arthur Pelkey avec tant de succès, était autrefois un des joueurs de hockey les plus brillants du club St. Georges de Toronto. Il s'était de plus créé une réputation d'excellent arbitre dans les séries de l'O. H. A.

L'université de Pennsylvanie a engagé le Canadien Geo. Orton comme instructeur de sports de champ et l'Anglais Vivian Nichols comme coach des rameurs. Le Dr. Tait McKenzie, autrefois de l'université McGill, est chargé des cours de physique à cette grande institution américaine.

Les journaux de Toronto demandent à pleines colonnes que les Leafs soient réintégrés dans les eaux saintes d'une suspension générale. Le président McCaffery les écoute et obéit à leurs recommandations. Notre Sami Liechtenberg riposterait d'une autre manière en conduisant son équipe à sa manière.

Les autorités municipales songent à faire un beau terrain de jeu du parc Lafontaine. Les gérants de la ligue de la Cité jubilent, car ils auront maintenant un endroit pour faire pratiquer leurs joueurs sans être exposés à l'expulsion "manu militari". Nos concitoyens anglais feraient preuve de civisme en exigeant la même chose pour la ferme Fletcher.

AU KING EDWARD

La deuxième meeting de courses du King Edward Park durera du 12 au 19 juillet prochain. Ces dates ont été arrêtées, hier, par les organisateurs.

LA LIGUE DE LA CITE

Potins et rumeurs du baseball dans ces séries.

Des négociations sont en cours pour l'échange de Trampe des Athletics pour Crutcheley des Maccoettes. Ce dernier joueur ne s'est pas rapporté au gérant Garon qui l'avait eu des All-Montreal.

Pitre Lafance ne s'est pas encore montré aux Voltigeurs depuis que ceux-ci ont obtenu sa mise en congé du club Hochelaga.

Monte McGoggan est à la recherche d'un bon pitcher pour les Balmoral. Ce club a besoin d'un tel joueur pour sortir de la cave.

Les Richmond ont le droit d'être fiers de leur victoire de dimanche dernier car Duchesne était leur cauchemar. Freddy Ashton avait à vaincre son adversaire le plus dangereux ce jour-là.

Les Millionnaires tiennent à terminer la saison sans une autre défaite et espèrent que les Athletics en subiront quelques-unes afin de pouvoir les remplacer au championnat de la ligue de la Cité.

Les Maccoettes ont engagé un nouveau catcher du nom de Leo Fish. Il a pratiqué hier soir et tout porte à croire qu'il ne sera pas un petit poisson dans sa position.

Les Richmond et les Hochelaga ont pratiqué ferme cette semaine pour leur rencontre de dimanche prochain au terrain des Shamrocks. Payette promet une grosse déception à Raoul Thibault.

Les Balmoral et les All-Montreal sont au programme de dimanche prochain. Ils se rencontreront dans la deuxième partie.

Une assemblée des clubs de la ligue de la Cité aura lieu ce soir aux salons du Cercle St-Jacques.

NOUS JOUONS DE MALHEUR

Nos Royals ont perdu une partie de 14 innings, hier, à New-York. — Frank Smith a fait du beau travail.

Newark, 25. — La partie d'aujourd'hui a duré quatorze innings et fut un superbe duel de "pitching" entre Lefty Atchison et Frank Smith. Tooley mena l'assaut à la quatorzième inning qui donna la victoire aux New-York. Son "single" au "premier" suivi du "sacrifice" de Getz qui l'avance au "second" et du "hit" de Higgins qui le plaça au "troisième" donna ensuite l'occasion au capitaine Smith de frapper sur la ligne du "premier". Les Royals ne purent faire mourir le "cap" à temps et Tooley entra au "home" avec le point victorieux.

Voici le score détaillé de la partie:

	NEWARK	ABR	HE	PO	AE
Dalton, r.f.	5	0	0	4	0
Gagnier, p.	6	0	1	0	1
W. Zimmerman, l.f.	3	0	0	4	0
Swacina, l.b.	5	0	0	18	3
Meyers, c.f.	6	0	2	0	0
Tooley, 3b.	6	1	3	1	3
Getz, 2b.	2	0	0	8	7
Higgins, c.	5	0	3	0	0
Atchison, p.	5	0	0	4	0
H. Smith xx	1	0	1	0	0
Totaux	44	1	8	42	13

MONTREAL

	ABR	HE	PO	AE
Gilbooley, r.f.	6	0	0	3
Yeager, 3b.	5	0	1	3
Deininger, c.f.	5	0	0	3
Lennox, l.b.	5	0	2	14
Demmitt, l.f.	5	0	0	2
Edmond, 2b.	5	0	0	3
Burns, c.	5	0	1	6
Purtell, s.s.	5	0	1	2
F. Smith, p.	5	0	1	4
Totaux	46	0	6	40

Erreurs, Swacina, Deininger, Edmond. Sacrifice hits, Getz, 3; W. Zimmerman, Demmitt, Lennox. Buts volés, W. Zimmerman, Swacina, Gagnier, Purtell, 2 buts, Gagnier. Buts sur balles, sur Atchison, 3; sur Smith, 6. Struck out, par Atchison, 1; par Smith, 3. Jeux doubles, Getz et Atchison. Buts sur erreurs, New-York, 2. Montreal, 1. Laisses sur buts, New-York, 11; Montreal, 9. Umpires — Mullin et Kelly. Temps, 2:20.

Rochester. 000120000-3 10 1
Jersey-City. 000000002-2 11 0
Quinn, Wilhelm et Williams; Doucher, Schaffly et Wells. Umpires — Nallin et Owens.

1ère partie: Baltimore. 000100000-1 5 1
Buffalo. 000000000-0 3 0
Danforth et Egan; Beebe et Stevens. Umpires — Carpenter et Hayes.

2ème partie: Buffalo. 001030000-7 12 1
Baltimore. 001000000-1 10 8
Holmes et Gowdy; Morrisette, Terman et Bergen. Umpires — Hayes et Carpenter.

Providence. 600000100-7 9 1
Toronto. 010000200-3 7 2
Lafitte et J. Onslow; Gouliat, Lush et Bemis. Umpires — Bierhalter et Finnaner.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Newark	43	23	652
Rochester	39	28	582
Buffalo	36	31	537
Providence	31	34	484
Baltimore	31	34	477
Jersey-City	28	33	459
Montreal	26	34	433
Toronto	23	41	359

LES EQUIPES DE L'O.A.L.A.

Toronto, 25. — Voici le classement à date des équipes de l'O. A. L. A., dans la course au championnat des différents groupes:

SENIOR.

Groupe No. 1.

	G.	P.	N.	P.C.
Ottawa	2	1	0	11
Prescott	1	0	0	6
Almonte	1	1	0	17
Carleton Place	0	2	0	3

Groupe No. 2.

	G.	P.	N.	P.C.
Young Toronto	1	0	0	14
Brampton	1	0	0	14
St. Catharines	1	1	0	12
Lansdowne	0	2	0	4

INTERMEDIAIRES.

Groupe No. 5.

	G.	P.	N.	P.C.
St. Mary's	1	0	0	14
Brantford	1	1	0	16
London	1	2	0	19

JUNIOR.

Groupe No. 3.

	G.	P.	N.	P.C.
Preston	2	0	0	22
Hespeler	0	2	0	8

Groupe No. 5.

	G.	P.	N.	P.C.
Weston	1	0	1	10
St. Catharines	1	0	1	8
St. Helen's	1	0	0	15
Maitland	0	1	0	13
Lansdowne	0	2	0	3

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE AMERICAINE.

St-Louis	000010000-1 7 0
Chicago	100300000-4 00 2
Allison, Stone et Agnew; Scott et Schalk.	
New-York	000101021-5 4 1
Boston	000010000-2 8 4
Ford et Sweeney; Wood et Nunnemaker.	
Philadelphia	004000433-14 20 0
Washington	000101000-2 5 2
Bush, Bender et Lapp. Schang; Johnson, Gallia et Ainsmith, Williams.	
Cleveland	000000002-2 7 1
Detroit	100100200-4 9 1
Cullop, Blanding et O'Neill; Dubuc et Stange.	

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Philadelphia	44	15	746
Cleveland	40	25	615
Washington	34	29	540
Boston	31	28	525
Chicago	35	31	446
Detroit	27	39	409
St-Louis	24	44	353
New-York	18	42	300

LIGUE NATIONALE.

Pittsburg	000100000-9 12 1
St-Louis	000000010-1 8 3
O'Toole et Coleman; Harmon, Geyer, Marbet, Peritt et McLean, Wingo.	
Chicago	001100100-4 10 2
Cincinnati	300061111-12 13 3
Cheney, Reubach, Richie et Brennan; Packard, Benton, Suggs et Clark, Blackburn.	
Brooklyn	017000000-8 15 5
Philadelphia	302201003-11 11 2
Rucker, Wagner, Ragan et Phelps; Chalmers, Alexander, Brennan et Killiner, Dooin.	

1ère partie:

Boston	000000001-1 5 2
New-York	000103100-5 9 0
Rudolph et Whaling, Brown; Demaree et Meyers, Hartley.	

2ème partie:

Boston	003000100-4 8 1
New-York	030000000-3 6 1
Perdue et Brown; Marquard et Meyers.	

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Philadelphia	38	17	691
New-York	35	23	603
Chicago	32	28	533
Brooklyn	29	26	527
Pittsburg	28	32	467
Boston	26	32	440
St-Louis	25	35	410
Cincinnati	21	40	344

L'OPINION D'UN AMERICAIN

Il croit que les Français finiront par exceller au jeu national des Etats-Unis.

Paris, 25. — Un Américain intéressé au succès du baseball en France a exprimé comme suit son opinion dans un grand quotidien de cette ville: "J'ai eu le plaisir d'être l'arbitre de la partie de baseball qui eut lieu à Bagatelle et dans laquelle les jeunes gens du lycée Condorcet furent opposés à ceux de l'école Pascal boulevard Lannes.

Etant un connaisseur de baseball, j'ai fait d'excellentes observations sur la façon dont jouent les jeunes Français, lesquelles observations pourraient vous intéresser et intéresser vos lecteurs qui suivent les progrès de ce sport en France.

En premier lieu, j'ai remarqué que les jeunes gens battaient la balle beaucoup mieux qu'ils ne la jetaient ou ne l'attrapèrent. Or, battre est la chose la plus importante aussi bien que la plus difficile dans le jeu du baseball, car c'est en battant qu'on obtient des points et peu importe si une équipe est forte en d'autres matières, elle ne peut gagner si elle ne possède de bons batteurs. Aussi, quand je vis comment ces garçons le faisaient, je sentis que le succès du baseball était assuré en France.

Les autres points du jeu peuvent être maîtrisés par la pratique, mais on ne fait pas les bons batteurs, ils doivent être nés ainsi.

Secondement, les perdants, bien qu'ils furent défaits, ne perdirent jamais de vue depuis le commencement même du jeu leur intérêt et leur courage et se battirent jusqu'au bout.

C'est là l'esprit qui sert à gagner les jeux et fait du baseball ce qu'il est. Nous autres, Américains, disons que "le jeu n'est ni perdu ni gagné jusqu'à ce que le dernier homme soit hors", et j'ai moi-même plus d'une preuve que ma victoire a été gagnée, en mainte occasion, au dernier moment. Je reconnais l'esprit français aussi bien que celui américain, et je puis vous dire que je prévois que cet esprit est bien celui qui fera de vos compatriotes de grands sportsmen.

Croyez-moi, Monsieur, bien sincèrement à vous,

William A. BIRD.

LE DOMINION DAY C.P.R.

Lundi, le 30 courant, à l'occasion du Dominion Day, la Compagnie du Pacifique Canadien ajoutera un wagon-parloir au train laissant la gare Viger à 4.50 p.m., à destination de Nantel.

Au retour ce wagon-parloir sera attaché au train laissant Nantel à 5.24 p.m., le premier juillet.

Un wagon-parloir sera aussi attaché au train laissant la gare Windsor à 1.15 p.m., à destination de Magog et Sherbrooke, le 28 courant. Au retour, ce wagon-parloir sera attaché au train laissant Sherbrooke à 3.05 p.m. et Magog à 3.30 p.m. le premier juillet.

Dr L. P. DORVAL.

Dr Z. MALO.

Dr W. OUMET.

Dr P. ADAM.

Dr L. P. DORVAL.

Dr Z. MALO.

Dr W. OUMET.

Dr P. ADAM.

Dr L. P. DORVAL.

Dr Z. MALO.

Dr W. OUMET.

Dr P. ADAM.

LA JOUTE TORONTO LE PROTET TECUMSEH EST RENVOYE

Charlie Querrie garantit que les Indiens triompheront des Beavers. — Les arbitres sont nommés.

Toronto, 15. — La partie de crosse de samedi prochain entre les Toronto et les Tecumsehs font le sujet de bien des commentaires. On s'attend à du jeu très contesté et comme toujours à l'intervention inopportune des sergents de la ville. Reine chaque fois que des équipiers se regardent de travers. Charlie Querrie déclare que son équipe sortira victorieuse, malgré la valeur du club qu'elle aura à vaincre ce jour-là. Le président P. J. Quinn a nommé MM. McIntyre et St-Père pour arbitrer cette rencontre.

Fred Rowntree, le "defence fielder" des Indiens a retenu 250 billets pour ses amis de Weston.

Le président du Big Four n'a pas trouvé que la réclamation du National contre le club Irish-Canadien était juste.

Toronto, 25. — Le président P. J. Quinn a communiqué aujourd'hui aux journaux, sa décision dans l'affaire du protêt du National contre les Irish-Canadiens. Le président du Big Four a renvoyé la réclamation du National, après avoir reçu un rapport détaillé de l'arbitre Finlayson. M. Quinn prétend que la demande du National est non avenue parce que l'arbitre n'avait pas arrêté le jeu pendant que le juge des points Murphy s'est absenté de sa position.

Le deuxième meeting de la saison s'ouvrira samedi prochain.

LA CROSSE A OTTAWA

L'équipe de crosse irlandaise a infligé une rude défaite au National, hier soir. — Le score fut de 9 à 1.

Les Shamrocks qui ont rencontré le National, hier soir, à l'Orval de l'Université dans une joute régulière de la Ligue de Crosse de la Cité, ont remporté une victoire très facile sur l'équipe canadienne-française.

Les tricolors violet et blanc de qui l'on attendait de grandes choses, opposèrent une très faible résistance aux attaques multipliées des Irlandais. Ils ont été écrasés par le score de 9 à 1.

L'équipe de l'instructeur Jack Shear prit la partie en main dès le début des hostilités en enregistrant coup sur coup, trois points après que l'arbitre Ernie Butterworth mit la balle au jeu.

Lorsque le sifflet du chronomètre annonça la fin de la première demie, les Irlandais étaient grands meneurs par un score de 7 à 1. Dans le deuxième temps, l'équipe canadienne-française fit un meilleur front.

Sa défense usa de plus de jugement et la ligne d'attaque fonça sur les buts plus résolument. Malgré ce changement de tactiques, "Nos garç" ne purent empêcher les tricolors verts d'enregistrer deux autres points et d'augmenter leur bilan à 9. Dans cette phase de la joute, le "home" du National fit plusieurs tentatives pour pénétrer la citadelle défendue par le gardien de buts Fink, mais ses efforts restèrent stériles. Aucun point ne fut compté par les Canadiens français dans les dernières trente minutes.

La défense "interne" constituée de Desmarais et "Mac" Landry prita un secours assez efficace au gardien des buts Lamb, mais ne reçut pas le support auquel elle était en droit de s'attendre du "défense field". Quant au "home" du National, il a laissé à désirer. Plusieurs figurants ont été d'une faiblesse désespérante et ont révélé qu'ils n'étaient pas de taille à lutter avantageusement contre leurs adversaires.

Les vétérans Claude Lascelle et "Bob" Lacroix ont fait un beau travail qui resta malheureusement sans résultats à cause de l'inhabileté de leurs coéquipiers de la ligne d'attaque à bien seconder leurs efforts.

La joute d'hier soir fut exempte de brutalité. Quelques joueurs des deux équipes ont bien tenté de vider leurs petites querelles avec leurs poings, mais leur ardeur belliqueuse fut vite comprimée par l'arbitre Butterworth et le juge du jeu Alex Seed.

Le National a essuyé une rude revers qui devrait comporter sa leçon. Il faut de toute nécessité mettre de côté les équipiers qui ont donné, hier soir, des indices indiscutables de leur faiblesse. Avec un certain remaniement, il n'y a pas d'empêchement à ce que l'équipe canadienne-française ne fasse pas meilleure figure à l'avenir.

Les équipes s'alignèrent comme suit:

	National	Buts	Lamb
Fink	Points	Desmarais	
Mullin	Couvert	Landry	
Burke	Défenses	Lewis	
O'Brien	Défenses	Brooks	
Smith	Défenses	O'Regan	
Davies	Centres	Lefebvre	
Duncan	Attaques	Scalley	
McCann	Attaques	McGovern	
Ainsborough	Attaques	Lacroix	
Curley	Extérieures	Lascelle	
Kane	Intérieures	Moxon	

Arbitre, E. Butterworth; juge du jeu, Alex Seed.

Paris, 25. — L'Union de l'amélioration des conventions commerciales entre la France et l'Espagne a offert un déjeuner aux délégués espagnols sous la présidence de M. Ratier, ministre de la justice.

REUNION D'ETE PARC De LORIMIER

MONTREAL DRIVING CLUB CO., LIMITED

Samedi, 28 Juin, au 5 Juillet Inc.

PRENEZ LES TRAMWAYS AMHERST, AU PIED DE LA RUE BLEURY

7 COURSES CHAQUE JOUR

68-5-8

"NEWMASTIC"

On emploie "Newmastic" à la place de l'air dans les pneus d'autos. Avec lui, pas d'ECLATEMENTS; il assure en tout temps le CONFORT DU VOYAGE.

The Newmastic Tire Co. of Canada, Limited

540 rue Saint-Denis. Téléphone: Est 4263.

69-3-8

SI VOUS VOULEZ AVOIR CE QU'IL Y A DE Meilleur en fait de Bière et Porter, demandez la

Gold Lion

pas plus

FRIEDMAN EST BLAME

La résolution du comité de l'Association Médicale Canadienne pour la prévention de la tuberculose dit que le serum du médecin allemand ne donne pas de résultats.

UN DISCOURS DU DR ADAMI, DE MONTREAL

Après discussion, l'Association Médicale Canadienne adopte à l'unanimité la résolution présentée par le comité pour la prévention de la tuberculose.

London, Ont., 25. — Afin d'apaiser l'excitation populaire et de donner à la profession médicale et au peuple du Canada une déclaration autorisée touchant la valeur du traitement du Dr Friedman, l'Association Médicale Canadienne nomme un comité composé de cinq membres. A l'effet d'étudier les cas traités par le Dr Friedman à Montréal, Ottawa, Toronto et London. Ce comité s'adjoint les médecins qui eurent certains patients sous leurs observations. Le comité ainsi constitué désire déclarer qu'il a étudié les cas des patients inoculés par le Dr Friedman et en est venu aux conclusions suivantes : "L'inoculation n'a pas été suivie de changements marqués dans le cours clinique de la maladie.

"La cure ou les progrès prétendus par le Dr Friedman ne se sont pas produits durant le temps que les malades ont été sous l'observation du comité.

"Ainsi, le comité déclare que les résultats n'ont pas été satisfaisants, et que les prétentions du Dr Friedman, touchant la valeur de son remède, n'ont pas été prouvées, et que l'on n'a rien trouvé qui pût justifier une certaine confiance au remède.

(Signé) Le professeur J. Geo. Adami, le professeur J. J. Macdonald, Dr A. H. Coupland, Dr E. S. Harding, Dr W. S. McCullough, Dr Wm. H. Ross, Dr J. H. Elliott, Dr Geo. Porter.

Cette résolution, condamnant le Dr Friedman et son traitement a été passée à l'unanimité, à une réunion de l'Association Médicale Canadienne, ce soir.

Dès le commencement de l'assemblée, le professeur Adami fut présenté à l'auditoire et fit brièvement l'historique des événements qui avaient entouré la venue du Dr Friedman, en ce pays. Bien qu'il fut coupable envers l'étiquette professionnelle, l'Association Canadienne pour la prévention de la tuberculose voulut savoir à quoi s'en tenir sur la valeur du traitement dont les journaux faisaient tant de bruit et invita le Dr Friedman à venir en Canada.

Il reçut l'accueil le plus favorable et on évita de le critiquer de quelque manière que ce fût.

Le Dr Porter présenta ensuite le rapport du comité spécial, lequel fut adopté à l'unanimité.

La séance de la matinée fut consacrée à l'étude de l'hygiène publique. Un médecin d'Ottawa, le Dr Bryce, demanda le contrôle municipal des approvisionnements de lait et cette proposition souleva une longue discussion.

Il est probable que la prochaine convention annuelle aura lieu à St-Jean N.B. Dans ce cas le nouveau président de l'association sera un médecin de St-Jean, et l'on mentionne le Dr White, ex-maire de cette dernière ville.

NOCES TRAGIQUES

Deux morts, deux mourants, trente arrestations : tel est le bilan d'une fête nuptiale.

(Service spécial)

Philadelphie, 25. — La police de cette ville poursuit activement une enquête sur un drame qui s'est déroulé hier soir entre Italiens de cette ville, pendant un repas de noces.

Pour un motif qu'on n'a pu encore découvrir, une querelle s'est élevée entre des invités et a bientôt pris l'allure d'un combat véritable. Les revolvers et les couteaux ont soudain paru dans toutes les mains, et comme il y avait une cinquantaine d'hommes en présence, le sang a coulé.

Une femme, Mme Botzelli, mariée depuis cinq mois seulement, a été tuée d'un coup de revolver dans la tête; un nommé Vincent Sorti a été tué d'une balle en plein cœur; Mme Rosa Gregorio a reçu un coup de couteau sur le crâne; le nommé Felix Sorti a été blessé mortellement d'un coup de couteau dans le côté; enfin le nommé Gregorio a eu la gorge ouverte et est également mourant.

Trente arrestations ont été opérées à la suite de cette sanglante affaire.

ON LES CHASSE DE LA VILLE

Fatigué des agissements des Iron-workers, on les chasse de Marshfield, O.

Marshfield, Ore., 25. — Plusieurs maisons d'affaires ont fermé leurs portes pendant une heure, aujourd'hui, tandis que l'on conduisait deux Iron-workers de la ville, avec l'avertissement de n'y jamais revenir, sinon il leur en coûterait. Les citoyens se rendirent ensuite à l'édifice dans lequel les Iron-workers ont coutume de se réunir, et l'on avertit ceux-ci que tous les membres de l'organisation et leurs partisans seraient traités de la même manière, s'ils ne décampaient pas au plus tôt. Les deux hommes qui furent déportés sont W. J. Edgworth et Wesley Everett, deux organisateurs. Ils furent arrêtés, hier soir, sous une accusation de vagabondage.

LES TAUX DE FRET

LE PACIFIQUE NE LES REDUIRA PAS EN VUE DE L'OUEVER, TURE DU CANAL DE PANAMA.

Ottawa, 25. — A l'enquête de la commission des chemins de fer sur les taux de fret de l'ouest, aujourd'hui, M. W. B. Lanigan, assistant-gérant du trafic du fret sur le Pacifique Canadien a de nouveau comparu comme témoin et a déclaré que le C.P.R. ne réduirait pas ses taux en vue de l'ouverture prochaine du canal Panama.

C'était aujourd'hui la dernière séance de la présente session de la commission, et elle fut marquée par une série de questions soulevées par le président de la commission aux procureurs des deux parties en cause. Ces questions concernent les taux de trafic dans l'ouest ainsi que l'établissement de gares dans certaines régions.

M. Schryler déclara ensuite que la cause du C.P.R. était terminée, à l'exception du contre-interrogatoire de M. Muller. L'hon. E. H. Phippen, représentant le C.N.R., déclara ensuite que, à une enquête précédente, les chemins de fer avaient établi que la différence du taux entre l'est et l'ouest était due à la concurrence des compagnies de navigation sur les grands lacs.

La commission se réunira de nouveau dans vingt jours.

UN LEPREUX A CLEVELAND

On le tient sous bonne garde

(Service spécial)

Cleveland (Ohio), 25. — Un Syrien, mis hier en observation par ordre du service de santé, a été reconnu aujourd'hui atteint de la lèpre.

C'est un nommé Dohale Hifan, venu aux Etats-Unis en 1912 et débarqué à New-York. Déjà, au cours de l'année dernière, il s'était présenté à la visite d'un hôpital de Buffalo, mais on ne s'était pas aperçu qu'il fût lèpreux. On l'avait soigné pour une maladie de peau.

Il était ensuite allé à Détroit, et la "maladie de peau" persistant, il s'était fait examiner de nouveau dans un hôpital de cette ville, où l'on conclut à une maladie du sang.

Hifan a été isolé et on le tient sous bonne garde, en attendant que le service de l'immigration ait pris une décision à son égard.

D'autre part, les autorités de Cleveland vont mettre en observation une centaine de Syriens ayant vécu dans la même maison que le lèpreux et ayant été en contact journalier avec lui.

NOUVEAU SUICIDE EN AUTRICHE

Le lieutenant Lebel, après 35 ans de service, se donne la mort.

Vienne, 25. — L'opinion publique n'est pas encore calmée du suicide du colonel Redl, qu'un autre officier vient de se donner la mort.

C'est le lieutenant Lebel. A la suite d'une conversation avec le général von Kiss, il entra dans sa chambre et se tira un coup de revolver au cœur.

On ignore encore les motifs qui ont poussé le lieutenant Lebel à commettre le suicide.

LE FOU D'ASCOT

Il se rétablira sans doute.

(Dépêche Spéciale)

London, 25. — Malgré ses terribles blessures, le fou d'Ascot va probablement se rétablir. Il a été transporté dans un sanatorium. Son état physique est maintenant assuré, mais on craint qu'il ne soit fou.

LA REVISION DU TARIF

Le caucus démocrate, après un débat de deux jours, approuve l'entrée en franchise du sucre et de la laine.

SIX SENATEURS VOTENT CONTRE LA MESURE

C'est l'opinion qu'on soumettra une résolution pour lier tous les sénateurs démocrates aux décisions du caucus.

Washington, 25. — Cet après-midi, le caucus démocrate du sénat, a approuvé, après un débat de deux jours, l'entrée en franchise du sucre, en 1916, et celle de la laine brute, dans le projet de révision du tarif. La liste du sucre, telle que rapportée par la majorité du comité des finances, fut approuvée par un vote de 41 à 6. Le vote sur l'entrée en franchise de la laine brute fut aussi de 41 à 6.

Les six sénateurs démocrates qui votèrent contre la gratuité du sucre, sont : Hitchcock, Neb.; Newlands, Nevada; Randall et Thornton, Louisiana; Shafroth, du Colorado et Walsh, du Montana.

Les six qui s'opposèrent à l'entrée en franchise de la laine brute sont : Chamberlain, Oregon; Newlands, Nevada; Randall et Thornton, Louisiana; Shafroth et Walsh.

On ne fit aucune tentative aujourd'hui pour lier tous les membres du caucus à la décision de celui-ci. Cette question sera considérée, lorsque la caucus aura terminé l'étude du projet de loi. Quelques-uns ne voteront pas. C'est l'opinion générale qu'on soumettra une résolution pour lier tous les sénateurs démocrates aux décisions du caucus.

Ces deux listes importantes du projet de loi ont été approuvées après une longue discussion, et non sans qu'il fut nécessaire de rejeter plusieurs amendements. L'amendement du sénateur Shafroth à la liste du sucre recueillit dix voix. Il aurait eu pour effet d'éliminer la gratuité du sucre, en lui substituant un droit approximatif d'un demi-cent par livre. Cet amendement fut rejeté par un vote de 37 à 10.

Le sénateur Thompson proposa ensuite un amendement pour une réduction graduelle des droits sur le sucre. Cet amendement fut appuyé par les sénateurs Chamberlain, Fletcher, Hitchcock, Newlands, Shafroth, Thompson, Tillman et Walsh. L'amendement du sénateur Thompson, pour éliminer la disposition pourvoyant à la gratuité du sucre et maintenir indéfiniment les taux Underwood, ne fut appuyé que par les sénateurs Randall et Thornton.

Le sénateur Walsh proposa un amendement à la liste de la laine, pourvoyant à un droit de 15 pour cent "ad valorem" sur les laines de première qualité et à l'entrée en franchise des laines de seconde et troisième qualité. Cet amendement fut défilé par un vote de 39 à 7. Les sénateurs Culbertson, Owen et Lewis étaient absents au moment du vote.

Les listes de la laine et du sucre ayant été approuvées, le caucus passa à un autre ordre d'articles et ratifia l'amendement du comité mettant le poil de chèvre Angora sur la liste gratuite. La discussion sur la liste de l'agriculture fut ensuite reprise et se concentra sur un amendement du comité à l'effet de mettre un droit de représailles sur le blé et la farine. Il fut finalement décidé de prendre demain le vote sur la question. Quelques démocrates déclarèrent après l'ajournement que le droit de représailles serait enlevé du projet de loi.

A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Déclaration du général Legrand, commissaire du gouvernement.

Paris, 25. — La chambre, présidée par M. Puech, vice-président, a continué ce matin, en séance supplémentaire, le débat sur la loi de trois ans. M. Augagneur, député du Rhône, terminant son discours commencé hier, préconise l'utilisation des soldats versés dans les services auxiliaires.

Après le rétablissement du service de trois ans, dit-il, en supprimant les musiques militaires, les ouvriers, et en utilisant les services auxiliaires, j'affirme que nous arriverons au chiffre de 727,000 hommes, effectifs qui seraient suffisants pour faire face à tous les dangers.

Je demande, s'écrie M. Jaurès, que la commission de l'armée communique à la chambre, avant jeudi, le chiffre exact des soldats nécessaires pour compléter les effectifs exigés par la situation actuelle.

M. Leygues, député du Lot-et-Garonne, demande le renvoi du projet à la commission de l'armée.

M. Le Hérisse, président de la commission, déclare l'accepter.

La commission qui s'est réunie cet après-midi a entendu M. Jaurès et le général Legrand.

LA MOUSTACHE DES OFFICIERS

Une protestation de Sam Hughes

Field, C. A., 25. — Le col. Sam Hughes, a catégoriquement nié aujourd'hui, que le général Legrand, à l'instigation du ministre de la justice ait donné des ordres, au camp de Niagara à l'effet que tous les officiers qui assistent à un camp militaire doivent porter la moustache.

Le col. Hughes a déclaré qu'un tel ordre n'a jamais été autorisé par lui et qu'il ne croit pas qu'il ait été donné.

LES ELECTIONS HOLLANDAISES

Les cléricaux et les catholiques subissent une défaite.

Amsterdam, 25. — Les élections qui ont eu lieu aujourd'hui, pour la Seconde Chambre des Etats-Généraux ont donné les résultats suivants : Trente libéraux, sept démocrates, dix-huit démocrates socialistes, vingt cléricaux et vingt-cinq catholiques romains. L'ancienne majorité formée par la coalition des cléricaux et des catholiques a été ainsi réduite à une minorité de dix, et l'on s'attend à la démission du cabinet.

VOYAGE D'EXPLORATION

Mlle MARY L. JOBE VISITERA
DES SAUVAGES QUI N'ONT
JAMAIS VU LE VISAGE D'UNE
FEMME BLANCHE.

New-York, 25. — Accompagnée de deux guides indiens, Mlle Mary L. Jobe, professeur d'histoire au collège Normal de cette ville, partira dans une semaine pour les régions inexplorées du nord de la Colombie Anglaise et du sud-est de l'Alaska, où il y a encore des tribus sauvages qui n'ont jamais vu le visage d'une femme blanche. Mlle Jobe a déjà fait plusieurs voyages d'exploration dans les montagnes Selkirk et dans le sud de la Colombie Anglaise. Avec le professeur Herschel Parker et deux autres femmes, elle fut la première à atteindre le sommet du mont Sanford, le pic le plus élevé des montagnes Selkirk. Mlle Jobe a fait connaître ce soir les plans de son expédition. Elle partira pour l'ouest demain.

Elle a dit, que le but de son expédition était purement ethnologique, voulant faire une étude approfondie des coutumes, des habitudes, des cérémonies et du dialecte des tribus sauvages établies le long des rivières de la Paix et Skeene. L'existence de ces tribus a été rapportée par des trappeurs de la Baie d'Hudson.

Mlle Jobe se propose de faire 400 milles à pied et de passer dix semaines en dehors de toute civilisation. Elle partira de Prince Rupert dans un canot et remontera la rivière Skeene jusqu'à Hazelton, un poste de commerce de la Baie d'Hudson. Puis elle s'enfoncera dans les forêts du nord et visitera plusieurs villages indiens situés près des sources des rivières de la Paix et Skeene. Elle reviendra ensuite à Prince Rupert par voie d'Hazelton et repartira pour les régions inexplorées du sud-est de l'Alaska.

Durant son voyage, Mlle Jobe portera le costume conventionnel des alpinistes consistant d'une culotte bouffante, de molletières et de bottes pesantes.

LES TROMPERIES DU CINEMA

Le danger des mariages par annonces.

Berlin, 25. — Un Allemand, habitant la ville de Winboks, dans l'Afrique du sud, s'est adressé aux tribunaux pour juger un cas assez bizarre.

Mlle Bertha Stahl avait inséré dans les journaux une annonce de mariage. Un ingénieur, M. Justh, lui écrivit en la priant de poser pour un cinéma, en train de faire le ménage.

Le film représentait la jolie jeune fille en tablier, préparant de la pâte pour faire le pain.

Justh lui écrivit de venir le trouver, mais ne put, naturellement, la reconnaître. La jeune fille avoua son stratagème. Justh refusa de l'épouser, et elle l'attaqua. La cour a refusé de retenir l'ingénieur, faute de preuves.

PLAISANTERIE DE SAUVAGES

De l'air comprimé introduit de force dans l'estomac d'un ouvrier.

(Service spécial)

Camden (New-Jersey), 25. — Un nommé Jose De Fini, employé dans une fabrique de Camden, vient de mourir dans un hôpital de cette ville victime d'une plaisanterie horrible.

D'après le rapport de police, plusieurs ouvriers de la même fabrique auraient introduit de force, dans la gorge de De Fini, un tube de cuivre par lequel ils lui auraient fait arriver de l'air comprimé dans l'estomac. Malheureusement, ils prolongèrent cette stupide plaisanterie trop longtemps et l'abandon de leur victime se rompit.

Deux des ouvriers ont été arrêtés sous l'accusation d'homicide.

EPOUVANTABLE CATASTROPHE

Le rapide de Winnipeg, du Pacifique Canadien, déraile, hier après-midi, à McKellar, entre Ottawa et la station de Britannia.

QUINZE PERSONNES TUEES, PLUSIEURS BLESSEES

Deux wagons chargés d'immigrants tombent dans la rivière Ottawa; deux autres roulent en bas du talus. — La cause de l'accident inconnue

Ottawa, 25. — Le rapide de Winnipeg, sur le chemin de fer Pacifique Canadien, a déraillé un peu après deux heures, cet après-midi, à McKellar, un canton situé entre cette ville et Britannia, à cinq milles de la gare Union. La locomotive et quatre wagons restèrent sur les rails, tandis que deux wagons d'immigrants versèrent dans la rivière Ottawa et deux autres roulèrent en bas du remblai. Un wagon de première classe fit demi-tour sur les rails et s'arrêta dans une position transversale.

La cause exacte de l'accident n'est pas encore connue.

On ne sait pas non plus le nombre exact des morts, mais il se peut qu'il atteigne le chiffre de quinze. Les corps de trois hommes de section viennent d'être retirés de sous un wagon et sont méconnaissables. Le nombre des blessés est considérable.

Le train était rempli d'immigrants se rendant dans l'Ouest.

Ottawa, 25. — Les morts sont : Patrick Mulvenna, de County Antrim, Irlande, âgé de vingt-cinq ans, célibataire, se rendait à Winnipeg.

John Moodie, de Sanday Orkney, Ecosse, âgé de 17 ans, célibataire, se rendait à Calgary.

John Hogg, de County Derry, Irlande, âgé de 30 ans, célibataire, se rendait à Calgary.

Mme Jane McNeely, de Glasgow, Ecosse, âgée de 40 ans, se rendait à Edmonton.

John Peace, de Glasgow, Ecosse, âgé de 21 ans, célibataire, se rendait à Edmonton.

Une inconnue, apparemment une Juive, paraît âgée de 45 ans.

Un garçon inconnu, âgé d'environ huit ans.

Un bébé inconnu, âgé d'environ six mois, est peut-être la petite fille de la femme inconnue.

Les blessés sont les suivants : Thomas Phillips, Irlande, blessures mortelles; James McNeely (fils de Mme Jane McNeely, qui fut tuée), mourra probablement; Christina McKeever, une Ecosse; Jimmie Porter, Irlande; Mabel Crombie, Brora, Caithness, Ecosse; Florence Strachan, Ecosse; Elizabeth Strachan, Ecosse; Mme Isabella Crombie et son enfant, Brora, Ecosse; Isabella Wallace, Ecosse; Mary McLeod et son bébé, Ecosse; Mme Annie Wood, Irlande, sérieusement blessée; Lizzie Dunbar, Belfast, Irlande; Corystella Smith, Aberdeen, Ecosse; Miss Mary Woods, Irlande; Jessie Milanhope, Irlande; Mme Maitland, Ecosse; Robert McNeely, Glasgow, Ecosse; Maggie McNeely, Glasgow, Ecosse; Angus Gunn, Castleton, Ecosse; James Calder, Caithness, Ecosse; Alec Gray Cambuslang, Ecosse; John Randall, Orkney Islands; Alex Crombie, Ecosse; John Donnelly, Glenarm, Irlande; Ed. Quinlan, Irlande; Hamilton Lismont, County Down, Irlande; Vassil Polen, 500 rue Somerset, Ottawa; Mme Robert McCallum, Greenock, Ecosse; John Boyce, Irlande; Aimé Chénier, Rollway, Ont.; Geo. Stewart, Glasgow; Alex Stewart, Glasgow; Pat Devine, Londres, Ang.; Patrick Riley, Irlande; Thos. Fitzpatrick, Cavan Co., Orlande; Wm. Pringle, Edenbourg; John Friel, Irlande; Fred' McBeard, Ecosse; Arthur Brady, Irlande; Robert Allen, Glasgow; Ed. Sharpe, Glasgow; Daniel Cameron, conducteur, Ottawa; La famille Patton, de Armagh, Irlande; Mme George Patton, 28 ans; George, 15 ans; Jessie, 19 ans; Mamie, 10 ans; Harold, 7 ans; Sarah, 13 ans; Joseph, 9 ans; Pierre Grenier, St-Leon, Québec.

Huit morts et cinquante blessés, tel est le bilan du terrible accident de chemin de fer qui s'est produit à trois milles d'Ottawa, cet après-midi, quand le rapide de Winnipeg, sur le chemin de fer Pacifique Canadien, dérailla. Tous les morts et pratiquement tous les blessés sont des immigrants venant principalement des Iles Britanniques. La cause de l'accident n'est pas connue, mais l'on croit qu'il a été dû à un rail manquant de rigidité. Le train quitta Ottawa à 1.30 heures. Il consistait de wagons de bagage et de malle, de trois wagons d'immigrants, d'un de première et deux de touristes, d'un wagon-café et d'un pullman. Deux des wagons d'immigrants se couchèrent sur le côté dans la rivière Ottawa qui longe la voie ferrée du Pacifique Canadien sur plusieurs milles de distance. Les

morts furent retirés de ces deux wagons.

Dan Cameron, le conducteur du train était à contrôler le billet d'un passager dans un des wagons qui versèrent dans la rivière, quand l'accident se produisit. Il eut l'épaule disloquée.

D'après les histoires racontées par les passagers et les témoins du déraillement, le train allait à une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure. Les femmes et les enfants qui étaient dans le long convoi agitaient leurs mouchoirs aux yeux de ceux qui se tenaient le long de la voie ferrée, lorsque les wagons commencèrent à se balancer dans le plus grand désordre. Il y eut un grand fracas, puis l'on entendit plus que les plaintes des mourants et des blessés.

La locomotive, les wagons de bagage et de malle et un wagon d'immigrants restèrent sur les rails. Les deux wagons suivants se couchèrent dans la rivière; l'un capota complètement, tandis que l'autre ne fit que verser de côté. Les wagons de touristes, qui venaient ensuite firent demi-tour dans la direction opposée et s'arrêtèrent.

L'alarme fut immédiatement donnée et l'on téléphona à Ottawa pour des secours. Bientôt l'on vit apparaître des automobiles et des ambulances-automobiles remplies de médecins et de gardes-malades. Comme les wagons n'étaient pas démolis, ce fut chose facile de retirer les blessés et ceux-ci furent immédiatement transportés dans les hôpitaux d'Ottawa. En apprenant le déraillement, les officiers du C.P.R., à Ottawa réquisitionnèrent plusieurs médecins et se firent immédiatement conduire sur la scène de l'accident.

Les passagers qui étaient en état de continuer leur voyage furent placés ce soir dans un train spécial à destination de l'Ouest, par voie de Kemptville.

Il y eut peu de panique parmi les passagers. Ces Russes prirent la chose stoïquement, tandis que les immigrants anglais qui n'étaient pas blessés se mirent froidement à l'œuvre et aidèrent au sauvetage des blessés. Les morts furent pour la plupart causées par le choc de l'accident alors que les passagers furent si violemment secoués que quelques-uns s'assommèrent sur les bras des fauteuils ou les parois des wagons. Un enfant fut projeté dans la rivière par une fenêtre et se noya. Une femme et un enfant qui étaient apparemment penchés dans une fenêtre eurent le corps pris entre le wagon et le sol et l'on eut beaucoup de difficultés à les retirer.

L'ingénieur en chef Mountain, l'inspecteur Lalonde et l'officier A. J. Nixon, de la commission des chemins de fer, se rendirent sur la scène de l'accident et firent une enquête préliminaire. L'un d'eux déclara que la cause de l'accident était difficile à préciser, vu l'état de la voie ferrée. Apparemment, l'un des rails se dilata sous l'action du soleil et ne put supporter le poids des wagons.

Les fonctionnaires de la commission feront une enquête complète à ce sujet, dont le résultat sera divulgué à l'enquête du coroner.

L'un des témoins du déraillement, fut Jean Baptiste Charron, un employé de M. Andrew McKellar. Il regardait passer le convoi et sera l'un des principaux témoins à l'enquête.

"Le train n'allait pas à une très grande vitesse, dit-il, au représentant de la Canadian Press". Je ne crois pas que sa vitesse dépassait vingt-cinq milles à l'heure. Quelques enfants agitaient leurs mouchoirs par les fenêtres. Puis je vis les wagons d'immigrants se balancer et quitter la voie ferrée au milieu d'un grand fracas. La locomotive et les deux wagons suivants continuèrent de l'avant et s'arrêtèrent à une centaine de verges. Dans l'intervalle, les wagons d'immigrants s'étaient couchés dans la rivière. Je me précipitai sur le bord de la rivière et j'entendis les cris déchirants des blessés.

John Boyce, un Irlandais de Donegal, raconte comment l'accident s'est produit, alors qu'on le conduisait à l'hôpital St-Luc. Il était à se préparer une tasse de thé. Il avait oté ses bottes pour savourer tout à son aise la liqueur favorite. Soudain il y eut une violente commotion. La tasse de thé vola en éclat et Boyce se vit tout-à-coup au fond de la rivière. Comment y fut-il projeté? Il ne le sait pas lui-même, mais il croit que c'est par la fenêtre. Comme il était très bon nageur, il se rendit jusqu'au rivage et étancha le sang qui coulait d'une large blessure au-dessus de l'œil. A l'heure actuelle, Boyce repose confortablement à l'hôpital St-Luc, déplorant la perte de ses bottes et de son violon.

LES SUFFRAGETTES

Tous les prisonniers ont adopté la "hunger strike".

(Dépêche Spéciale)

Londres, 25. — M. Edway Clayton, le chimiste qui avait été condamné à 21 mois de prison pour avoir manifesté avec les suffragettes et dérobé des propriétés, a été remis en liberté provisoire.

Il est très affaibli des suites d'une "hunger strike".

Les autres prisonniers, d'après certains libérés, suivent l'exemple des suffragettes. On les nourrit de force.

CARTES Professionnelles

AVOCATS

TEL. BELL, MAIN 2228

D. Brodeur, C. R. J. B. Béard.

F. A. Beaudry

BRODEUR, BERARD & BEAUDRY

AVOCATS

80 Rue St-Gabriel

MONTREAL

Vis-à-vis le Champ de Mars.

Beique, Beique & Beique

AVOCATS

CHAMBRE 720

EDIFICE TRANSPORTATION

TEL. MAIN 1019

Hon. F. L. Béique, K. C.; D. C. D.

L. J. Béique, L. G. B.

F. A. Béique, B. C. L.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT

AVOCATS ET SOLICITEURS

Edifice de la Banque de Québec, Montréal

Str. L. Gouin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.M.



L'ARTICLE "STANDARD" EN VENTE PARTOUT

POUR FAIRE DU SAVON, POUR ADOUCIR L'EAU, ENLEVER LA PEINTURE, POUR DÉSINFECTER LES ÉVIER, CABINETS D'AISSANCE, CONDUITES ET POUR BEAUCOUP D'AUTRES USAGES.

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.

CARNET MONDAIN

Mariage

Mardi matin, à eu lieu en l'église de la Nativité (Hochelaga) le mariage de M. Raoul Grégoire de Grégoire et Provost, agents d'immeubles, avec Mlle Louise Croze, fille de M. Joseph Croze.

Après le mariage, M. Euclide Provost a servi le champagne à sa résidence, rue Laurier Est, après quoi les invités furent conviés à un somptueux déjeuner chez le père de la mariée.

Les heureux époux sont partis pour un voyage aux Etats-Unis. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Se sont enregistrés à la Banque Nationale, Paris, France :

J. B. Laliberté, Québec, Grand Hôtel ; M. et Mme Edmond Dupré, négociant, Québec, Hôtel Régina ; M. et Mme Bernard, Montréal, Hôtel Régina ; Mlle Gauthier et Hénée Gauthier, M. Jean J. Bérard, M. et Mme F. X. Saint-Charles, marchand, Montréal, Hôtel Régina ; Edmond Bédard, Jr., agent, Montréal, Hôtel Windsor ; A. P. Pigeon, éditeur, Montréal, Hôtel Windsor.

CONGRES DES TROIS-RIVIERES

Les 28, 29, 30 juin et 1er juillet

De toutes les parties du Canada, nous recevons de bonnes nouvelles.

Nos amis des Trois-Rivières nous attendent avec impatience : de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Rimouski, de Chicoutimi, de Valleyfield, les camarades nous mandent qu'ils se rendront en grand nombre aux Trois-Rivières ; à Montréal beaucoup se sont déjà inscrits.

Le départ de la gare Viger aura lieu le 28 juin prochain, à 1.15 heure ; le prix du passage, aller et retour, est de \$3.35.

Que les congressistes se rendent assés à bonne heure à la gare, afin que la compagnie mette avec plus de facilité à leur disposition un char ou wagon spécial.

Dans la cité de LaViolette, les congressistes pourront se présenter au séminaire où ils seront reçus, moyennant \$1.25 par jour.

Donc, en foule aux Trois-Rivières ! Que la jeunesse montre au pays qu'elle entend ne pas se désintéresser des destinées de la patrie.

Essayez les Cigarettes "Clear Havana" Perfectos, de Fortier — deux pour 25 cents.

Paris, 25. — Le comité républicain du commerce et de l'industrie a offert aux députés espagnols un banquet présidé par M. Barthou, président du conseil. De nombreux ministres et personnalités parlementaires y assistaient.

TOUJOURS AU PREMIER RANG

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1913 : Monsieur J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Montréal. Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le BÉBÉ D'ANIS GAUVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente ; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 6 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut ; il dort 7 heures par nuit, et est très vaillant.

CHEZ LES OUVRIERS

Pas moins de douze cents personnes ont assisté à la brillante soirée récréative que les cordonniers syndiqués de Montréal ont donnée en l'honneur des délégués de la convention de la B. and S. W. U., mardi soir, à la salle Nationale. Tous les officiers généraux, MM. Tobin, président général ; C. Lovely, vice-président ; C. L. Baine, secrétaire-trésorier général, tous les membres du bureau exécutif, général, et une multitude de délégués avaient tenu à répondre à la cordiale invitation du comité de réception. Ce fut un nouveau succès à l'actif de ce comité, dont le dévouement éclairé ne s'est pas égaré pendant la durée de cette longue et mémorable convention. Un orchestre des plus entraînants convia la jeunesse à une danse animée, qui ne se termina qu'à une heure fort avancée.

Mardi, la convention a tenu deux séances des plus laborieuses. La discussion sur le mode d'élection des officiers généraux s'est terminée par la victoire des partisans du statu quo. Par 148-voix contre 131, il fut résolu que les officiers généraux seraient élus par la convention. Les rapports des comités des officiers et celui du comité de la constitution ont été adoptés. A remarquer la résolution déjà signalée, tendant à supprimer le système actuel des amendes dans les manufactures de chaussures, et qui fut adoptée à l'unanimité.

M. Georges Deschênes, le sympathique et distingué président du Conseil conjugal, a rempli, avec sa bienveillance et son tact accoutumés, les fonctions d'introduit d'entrée de la convention.

Les organisations ouvrières qui sont affiliées au conseil des Métiers et du Travail, sont, de nouveau, invitées à se préparer à la célébration de la Fête du Travail, le 1er lundi de septembre prochain. Le comité d'organisation fera connaître, sous peu, le programme de la fête ainsi que le parcours de la grande parade.

Hier soir, le comité spécial d'organisation de la Fête du Travail, peintres s'est réuni, à la salle Saint-Joseph, et a discuté les conditions dans lesquelles les unions des peintres prendront part à la Fête du Travail, cette année. On sait que, chaque année, les peintres se font distinguer, par leur assiduité, et leur belle tenue en costume de travail.

Les électriciens, qui avaient établi leurs quartiers généraux à la salle Coloniale, viennent de changer de résidence. Désormais, ils tiendront leurs assemblées régulières, à la salle Corona, 204 Saint-Laurent, où l'agent d'affaires, M. A. Bastien, va établir son bureau.

L'Union locale No 472 des cordonniers de la B. and S. W. U., qui tenait ses assemblées tous les jeudis, à la salle Dionne, a décidé de ne tenir, désormais que deux assemblées par mois. Ces assemblées auront lieu les 2e et 4e jeudis de chaque mois, dans la salle ordinaire, 784 Sainte-Catherine-Est.

Les clubs ouvriers Mont-Royal et Maisonneuve organisent conjointement une grande excursion, à Joliette, pour le dimanche, 13 juillet prochain. Tout un programme d'amusements variés a été préparé, lesquels auront lieu sur le vaste terrain des Jeux, de Joliette. Il y aura musique, partie de baseball entre deux clubs de grande réputation, courses de toutes sortes, et de beaux prix seront distribués aux vainqueurs des concours. Le départ aura lieu, de la gare du Grand Nord, rue Moreau, à 9 h 20 a.m., et le retour, à 7 h 30 p.m. Le prix du billet, aller et retour, est de 90 cents, pour adultes.

La grande assemblée de propagande du club ouvrier Saint-Louis aura lieu ce soir à la salle Dionne, 784, Sainte-Catherine-Est. La séance commencera à 8 h. 30. Les membres du comité de propagande du C.G. du P.O. sont priés d'être présents dans la salle à 8 heures afin de transiger d'importantes affaires, avant l'assemblée.

FEU D'ARTIFICE

Vendredi, le 27 juin, feu d'artifice au Parc Solmer, sur la terrasse, après la représentation.

RAPPORT DE BREVETS

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets récemment obtenus par l'entremise de MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, E.-U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut nommé.

CANADA

No 148,346. — Peter Farup, Drontheim, Norvège. Procédé de production de pigments jaunes du minéral de fer titanique.

No 148,436. — Hermann Zerning, Halensee, Allemagne. Procédé de conversion d'hydrocarbures minéraux en huiles.

No 148,581. — Joseph G. T. Latour, Montréal, Qué. Coussinet pour bandage de roues.

No 148,591. — Jules Menu, Paris, France. Garde-boue pour routes de chars à moteurs et autres véhicules.

No 148,631. — George Spaak, Berghem, Suède. Couteau à peler rotatif.

No 148,685. — Théodore Perron, St-Casimir, Qué. Presse à foins.

No 148,700. — Rodolphe Lafortune, Montréal, Qué. Machine à laver.

No 148,716. — MM. Alfred et Henri Lavoie, Montréal, Qué. Table à extension.

No 148,778. — Ernest A. Persson, Emmalunga, Suède. Brouette à tourbe.

No 148,783. — Francesco Salimeli, Rome, Italie. Machine cinématographique.

"Le Guide de l'Inventeur", traitant de brevets, sera envoyé à toute adresse gratis sur demande.

TRAIN SPECIAL

Relié directement avec le "Empress of Ireland", partant de Québec le jeudi, 26 juin.

TRAIN SPECIAL, composé de wagons ordinaires du jour, de wagons-restaurant et salon. Départ de la gare Windsor à 9.50 a.m., le jeudi 26 juin ; ce train se rend directement au quai du navire à Québec. Le déjeuner est prêt à 9.15 a.m., dans le wagon-restaurant.

UN BEAU TEINT EST UNE JOIE POUR TOUJOURS

DR. T. FELIX GOURAUDS Oriental Cream ou Renovateur Magique.

Qu'il est la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, et toutes les maladies de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y parait. Il a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

DR. T. FELIX GOURAUDS, Prop. 57 rue Grand Street, New-York.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

Qu'il soit sûr, N'acceptez aucune contrefaçon du même nom. Le Dr. T. Felix Gourauds (Savre dit à dame D. haut ton (une patiente) : "Comme vous me l'avez dit, j'ai employé, je recommande "Gourauds Cream" comme la moins dangereuse de toutes les préparations pour la peau." En vente chez tous les pharmaciens et marchands d'articles de toilette aux Etats-Unis, Canada et Europe.

CHRONIQUE DU JOUR

Le tribunal condamne le pharmacien à rembourser la valeur du chien

M. le juge Archer a accordé \$125 de dommages-intérêts au propriétaire d'un chien de race qui avait été empoisonné par des capsules préparées par un pharmacien dans le but de pas satisfaire et de tontifier le précieux animal. Le principal considérant du jugement est que le pharmacien n'aurait pas dû donner un remède sous sa propre responsabilité mais aurait dû exiger une prescription d'un médecin vétérinaire.

Le demandeur était Constant Vancamp et le défendeur Myer Freeman. Quant au caniche défunt, c'était un griffon beige d'une grande beauté pesant trois livres seulement.

Action renvoyée

M. le juge Panneton a renvoyé, hier matin, l'action de M. Bruno Daoust et d'autres citoyens de l'île Perrot, qui demandaient l'annulation d'une résolution de la municipalité de Ste-Jeanne de Chantal, permettant à M. Emile Champagne de changer le tracé d'une route passant au coin de la Grande Anse et de la Montée Prigent.

Le mari n'est pas responsable des dettes de sa femme

L'hon. juge Charbonneau a rendu une décision importante dans la cause Hurteau-Williams vs Dame A. Boyer et son mari. Les défendeurs avaient acheté un piano des demandeurs ; comme Mme Boyer n'était pas satisfaite de l'instrument, elle le changea pour un autre, à un prix plus élevé ; mais son mari ne l'y avait pas autorisé. Les deux défendeurs sont séparés de biens. Le mari refusa de payer le prix du second piano, alléguant qu'il n'avait pas été consulté par sa femme.

L'hon. juge Charbonneau a décidé qu'en acceptant le renvoi du premier piano, le mari consentait à l'annulation de la première vente, et là se terminaient les obligations du mari, qui n'était plus responsable de l'achat du second piano.

Il réclame le prix des plans qu'il a exécutés pour la municipalité

MM. Duff et Merrill ont intenté, au nom de M. Percival W. Saint-George, ingénieur-civil, une action en dommages, au montant de \$9,050, contre la municipalité de Beaconsfield, parce que les autorités de cette municipalité n'ont pas accepté les plans qu'il avait préparés pour la construction de certains travaux municipaux.

Devant le coroner elle reconnaît son erreur

Daniel Finn, de la rue Tessier, No 36, s'est présenté chez sa sœur Mary, et lui a prouvé qu'il était bien vivant et que ce n'était pas lui qu'on avait trouvé noyé, le 21 du courant, dans le canal Lachine, au bas de la rue McGill.

Mlle Mary Finn a reconnu son erreur, hier matin, devant le coroner, et a avoué que par méprise elle avait fait inhumier un individu qu'elle avait cru être son frère.

SAINT-JEAN

L'hommage de Mgr l'archevêque

HIER SOIR, Mgr BRUCHESI, ACCOMPAGNE DES ABBES ELIE J. AUCLAIR ET DESCHAMPS SE REND A LA CHAMBRE MORTUAIRE DES POMPIERS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR.

Plus de cinquante mille personnes ont défilé durant les derniers 24 heures devant les corps des quatre pompiers exposés en chapelle ardente à la station de la rue Craig et Chevalier.

Les tributs floraux continuent d'arriver nombreux : toute la ville semble unanime à vouloir reconnaître une dette de reconnaissance, envers les quatre valeureux pompiers morts au service de leurs semblables.

Hier au soir, Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, accompagné de M. l'abbé Elie J. Auclair de l'archevêché et de M. l'abbé Deschamps, aumônier du 65e et ancien aumônier de la brigade des incendies, est venu rendre un hommage de sa sollicitude et de reconnaissance envers les victimes du devoir.

Quand Sa Grandeur et sa suite accompagnée du chef Tremblay, de l'inspecteur Naud et du sous-chef Mann a pénétré dans la chambre mortuaire tout le monde s'est agenouillé, protestant comme catholiques. Monseigneur récitait quelques prières et prenant un rameau aspergea d'eau bénite chacune des bûches.

Le spectacle était impressionnant, et plus d'un assistant avait les larmes aux yeux. Monseigneur a ensuite félicité le chef pour la façon grandiose avec laquelle il a réglé le programme des funérailles des quatre héros morts au champ d'honneur.

Une foule immense assistait à l'arrivée et au départ de Monseigneur l'Archevêque.

Un nouveau service d'incinération

M. P. SAINT-GEORGES FAIT PART AUX COMMISSAIRES D'UN PROJET TRES INTERESSANT, PAR LEQUEL LA VILLE FERAIT DE GROSSES ECONOMIES DANS SON SERVICE D'ENLEVEMENT DES VIDANGES.

Nous disions l'autre jour que le Bureau des commissaires avait commencé à étudier la question de l'incinération des vidanges de Montréal, lequel service sera bientôt insuffisant pour rencontrer les besoins de la population toujours croissante.

Hier après-midi, les commissaires ont été rendre visite à M. Percival St-Georges, qui a préparé un projet dont on attend beaucoup de bien. M. St-Georges et M. Merrill, expert en matière d'incinération et d'emploi des vidanges ont donné les grandes lignes de leur projet. D'après les explications générales qu'ils ont données, il en résulterait un meilleur service et une économie sensible pour la ville. Les dépenses du département de l'incinération, qui sont considérables, se trouveraient de beaucoup diminuées.

Le projet de M. St-Georges comprend non seulement l'enlèvement et la destruction des vidanges, mais l'emploi de certains déchets, de l'extraction desquels un bénéfice peut être retiré. Des déchets de cuisine, par exemple, on peut extraire des huiles et fabriquer des engrais, lesquels sont vendus et diminuent d'autant les frais de matériel et de main-d'œuvre que nécessite leur enlèvement des rues.

Le projet de M. Saint-Georges comprend d'autres avantages. Ainsi, le savant ingénieur déclare qu'avec la

chaleur émanant de l'incinérateur on serait en mesure de produire autrement inutiles on pourra actionner des machines qui par dynamos fourniront de la force motrice électrique. Cette force motrice pourra, elle aussi, être utilisée et sera une autre source de revenus.

D'après le projet, la ville serait divisée en trois districts, dans chacun desquels serait un dépôt de vidanges où celles-ci demeureraient pour le triage, avant le transport à l'incinérateur. Il y aurait, à part ces dépôts, une usine, comprenant un incinérateur pour la distinction des déchets inutilisables et une autre installation où seraient extraits l'huile et les engrais. Les vidanges seraient transportées des dépôts à l'incinérateur par les tramways.

Les commissaires sont vivement intéressés par ce projet, qui semble vouloir donner un service d'incinération plus simple, plus expéditif et beaucoup moins dispendieux que le système actuel.

Sur la demande des commissaires, M. Saint-Georges a promis de leur envoyer tous les détails du système qu'il préconise, comprenant les conditions de ce service dans le cas où il serait exploité par la ville en tout ou en partie, et dans le cas où il serait exploité par une entreprise privée également en tout ou en partie.

ENCORE UNE HISTOIRE

LES AUTORITES MUNICIPALES NIENT AVOIR COMMIS UNE INJUSTICE ENVERS LES RESIDENTS DE LA RUE ST-URBAIN.

L'histoire racontée hier par un journal anglais du soir au sujet d'une prétendue injustice commise envers les résidents de la rue Saint-Urbain par les autorités municipales, ne produit pas grand effet à l'hôtel de ville.

Les résidents de la rue Saint-Urbain se plaignent, paraît-il, que la ville ne pose pas de trottoirs dans cette rue populeuse, alors que l'on est en train d'en construire sur la rue Mitcheson entre Marie-Anne et Mont Royal, où il n'y a qu'un seul édifice, celui de la "Friscio Water".

Les autorités municipales déclarent qu'il n'y a eu et qu'il n'y aura aucune injustice dont pourront souffrir les plaignants.

D'après le programme de travaux publics préparé par l'ingénieur en chef et adopté par les commissaires, on doit paver et munir de trottoirs, cette année, toutes les rues situées entre l'avenue Atwater, la rue Iberville, le fleuve et l'avenue Mont-Royal, et dans lesquelles les tuyaux d'égout, les égouts et autres conduites souterraines auront été installés.

La rue Saint-Urbain, qui se trouve immédiatement à l'ouest de la rue Mitcheson et qui lui est parallèle, recevra comme cette dernière les améliorations qu'elle nécessite; mais il faut bien commencer quelque part et pourquoi pas la rue Saint-Urbain avant les autres rues sur lesquelles résident ou fabriquent des citoyens qui payent, ou aussi, leurs impôts à la ville.

Que les résidents de la rue Saint-Urbain se rassurent, ils auront ce à quoi ils ont droit.

Nouveau gérant du "Soleil"

M. H. Gagnon, ci-devant de "La Tribune", de Sherbrooke, occupera désormais le poste de gérant du "Soleil".

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre sympathique ami M. Henri Gagnon, depuis près de deux ans administrateur de "La Tribune" de Sherbrooke vient d'accepter le poste de gérant du "Soleil", à Québec. M. Gagnon entrera en fonction, le premier juillet.

Nos félicitations.

M. Edouard Montpetit à Paris

Le distingué professeur d'Economie Politique à l'Université Laval et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. Edouard Montpetit, qui est actuellement à Paris, y a donné deux conférences sous les auspices du comité France-Amérique et de la société "La Canadienne".

La première de ces conférences, ayant pour sujet : "Les survivances françaises au Canada", a été donnée vendredi, le 13 juin, sous la présidence de M. Louis Madelin.

La seconde avait pour sujet : "L'Avenir des Relations entre la France et le Canada", et a été donnée vendredi, le 20 juin, sous la présidence de M. Etienne Lamy, de l'Académie Française.

A LA MEMOIRE DU DR LACHAPPELLE

Un service solennel pour le repos de l'âme de feu le Dr Séverin Lachapelle, ancien directeur médical de la Crèche, aura lieu, vendredi, à 8.30 heures, dans la chapelle des sœurs de la Miséricorde, rue Dorchester Est.

AVIS POSTAL

Le maître de poste, Montréal, a reçu avis que le paquebot "Tunisien", de la ligne Allan, laissera Montréal, VENDREDI, au lieu de samedi, cette semaine. La malle anglaise devant être envoyée par ce paquebot sera donc fermée au bureau de poste de Montréal à 7.30 a.m., vendredi, le 27, au lieu de samedi, le 28, tel qu'annoncé auparavant.

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Vous êtes priés d'assister à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le Jeudi soir 26 juin à 8.30 précises dans la salle des fêtes de l'Assistance Publique, 340 rue Lagacethière Est.

Le président,

A. F. REVOL.

FEU Mme WINTER

(Spécial au "Canada")
L'Assomption, 25. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Pierre McGown dit Winter, née Marie Gauthier. Le service aura lieu vendredi matin, à 9 heures. A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères sympathies.

PIQUE-NIQUE DES FACTEURS

Le cinquième pique-nique annuel de l'Association des Facteurs de Montréal aura lieu au Parc Dominion, du 7 au 12 juillet prochain.
Cette société de bienfaisance compte déjà 21 ans d'existence et elle mérite l'encouragement du public. Elle organise aussi une tombola.

ASSEMBLEE REMISE

Vu l'absence du maire et de deux échevins, l'Assemblée régulière du conseil de ville de Maisonneuve n'a pas eu lieu hier soir.

La fête de la Pensée Française

UNE BELLE SEANCE AU PROFIT DE L'OEUVRE, A ST-HENRI.

La célébration de la fête de la Pensée Française s'est continuée, hier soir, à St-Henri, par une intéressante réunion organisée par le Conseil des Chevaliers de Colomb de cet endroit. La réunion eut lieu dans la salle du collège décorée pour la circonstance et une foule nombreuse s'y était rendue.

M. Anthime Fortin, avocat, et Grand Chevalier du Conseil St-Henri, présidait l'assemblée. En souhaitant la bienvenue à l'auditoire, M. Fortin dit que certaines gens sont sans cesse à demander comment il se fait que l'Ordre des Chevaliers de Colomb donne une soirée au profit de la Pensée Française, alors que cette société a toujours été représentée comme contraire aux intérêts de la langue française. M. Fortin croit de son devoir de déclarer que si jamais les règlements de l'ordre dont il est membre tentaient de léser en quelque manière les droits des Canadiens-français, il en sortirait et demanderait aux cinq cents membres du conseil auquel il appartient de faire la même chose. Puis il ajoute qu'il n'y a rien d'anti-français chez les Chevaliers de Colomb. Nous avons à cœur d'être des chevaliers d'avant-garde de la religion catholique et aussi des piliers de l'autorité en ce pays. C'est dire que la qualité de Chevalier de Colomb n'empêche pas que l'on puisse faire œuvre de patriote. Il explique le but de la réunion qui est d'aider à nos frères d'Ontario, qui luttent pour la défense de leurs droits scolaires. M. Fortin donne aussi lecture d'une lettre d'excuses de l'honorable M. Louis Coderre, qui envoie un cheque de dix dollars pour l'œuvre.

L'orateur suivant est M. le docteur Joseph Gauvreau, qui fit une brillante causerie et parla des dangers qui menaçaient l'âme canadienne-française. S'adressant à M. Fortin, il débuta, en disant : M. le Grand Chevalier vous exprime tout à l'heure des craintes peut-être fondées au sujet de l'ordre auquel j'ai comme vous l'honneur d'appartenir. Mais ces craintes se dissipent et tous les Canadiens-français savent à l'heure d'aujourd'hui que M. Gauvreau dit qu'il veut être pratique et au risque de se faire une réputation de grincheux il ne parlera ni du futur ni du passé, il envisagera le présent. Il dira ce qu'il faut faire pour que l'âme française s'épanouisse sur cette terre d'Amérique et surtout dans notre beau, fécond, grand et prospère pays, le Canada.

M. Gauvreau affirme et sera toujours prêt à affirmer et à soutenir que le Canadien-français doit être franc catholique. Les fondateurs de la race l'ont voulu. Puis, en un tableau superbe, il montre Cartier, plantant la croix sur les hauteurs de Gaspé. Les successeurs de l'immortel découvreur approuveront son geste religieux ; explorateurs, soldats, littérateurs répandront la foi catholique et la langue française. Tous vinrent sur ce nouveau continent y combattre les doctrines subversives de la réforme. Et il en fut ainsi pendant plus d'un siècle.

L'orateur passe rapidement sur les événements de l'époque actuelle qui n'ont été troublés, dit-il, que par des crises passagères. C'est l'époque d'un siècle.

Les peuples qui veulent vivre doivent affirmer leur existence par la lutte.

La question sociale, elle existe chez nous, parce que les sarcasmes de Voltaire ont trouvé des échos sur le bord de nos fleuves; elle existe parce que les doctrines révolutionnaires du dix-huitième siècle se sont répandues ici. Elle existe encore à cause des journaux à réputation douteuse, lesquels on peut louer l'erreur, à cause des caricatures antichrétiennes. Les conditions économiques ne sont plus les mêmes, à cause de l'immigration intense et du progrès phénoménal du Canada. Tous nous voulons la fortune; les riches ne respectent pas les droits des pauvres et ces derniers ne s'occupent pas de ceux des premiers.

Elle existe la question sociale, parce que la voix de nos évêques s'est fait entendre et a dit qu'il était temps d'agir. Il faut maintenant sauver l'âme de la race. C'est la résultante de l'âme des individus comme le reflet de la conscience populaire soit en faveur pour lutter contre ces lois injustes.

Les traditions sont l'âme des nations et l'âme canadienne-française a adopté la tradition catholique et française. On fait la lutte à ces traditions, et pour les miner, on emploie l'enseignement obligatoire, la gratuité des livres et l'école neutre. Ce qui plus est, il se trouve des catholiques qui déclarent que la langue française a fait son temps comme véhicule de la civilisation. C'est aussi la mauvaise presse qui distille au poison goutte à goutte. C'est la pensée qui donne au journal son influence et il faut bannir les mauvais journaux des foyers.

La pensée américaine pénètre ici. C'est la troisième invasion et la plus dangereuse, l'invasion de notre intelligence. Les unions ouvrières internationales font aussi beaucoup de tort à l'âme canadienne-française. Souvent ces unions ne servent qu'à cacher l'exploitation dont les ouvriers sont les victimes inconscientes. Le profit que l'on en retire, ce sont les grèves. Qu'on me permette, dit le Dr Gauvreau de jeter le cri d'alarme à la population ouvrière de St-Henri, les unions ouvrières internationales seront le tombeau de notre idéal, et de nos principes.

M. Gauvreau conseille à tous de lutter pour les droits du français. Ce soit la manière de lui faire notre obole durant l'année. Demandons aux fournisseurs de parler français, et n'allons pas dire que ce n'est qu'un détail insignifiant, puisque la vie est remplie de ces détails.

Faisons une lutte perpétuelle. Les peuples qui veulent vivre doivent affirmer leur existence par la lutte.

(A suivre à la page 4)

Une automobile dans un magasin

LES CLIENTS ET LES EMPLOYES DE LA MAISON DUVERGER, RUE ST-DENIS, SONT TERRIFIES PAR UNE AUTOMOBILE QUI ENFORCE LA VITRINE.

Le magasin de M. E. E. DuVerger, opticien et coiffeur, No 248 rue St-Denis, a été sérieusement endommagé, hier après-midi, vers 5 heures, par une automobile qui, fonçant dans la vitrine, mit tout l'étalage en miettes. On juge de l'épouvante des personnes qui se trouvaient dans le magasin, en voyant arriver la machine qui

vint s'arrêter à deux pas d'elles. Les dommages subis par M. DuVerger sont considérables car ses vitrines étaient remplies d'articles de valeur.

L'immuable est également très sérieusement atteint; il devra subir un examen de la part des inspecteurs des bâtisses.

LE CHAMP DE MARS MUNICIPAL

LES TALUS SONT DANS UN ETAT PITTOYABLE.

On se demande quand on verra en état les talus du Champ de Mars, qui font face à la rue Craig et à la rue Gosford. L'entrepreneur qui a fait les balustrades qui entourent et les escaliers qui donnent accès au Champ de Mars a laissé les pierres à bordure et à la terre retirée des talus bouillir l'herbe de ces talus. Il se fait temps que les commissaires voient à ce que tout soit remis en ordre. Aujourd'hui une grande foule se pressera sur la rue Craig pour assister au défilé des funérailles publiques faites aux pompiers; cette foule verra avec peine l'état pitoyable dans lequel sont laissés les bords d'une de ses places les plus fréquentées de Montréal.

Le devant de l'encorbellement établi sur la place Neptune, est défectueux, c'est presque un bourbier, cela par le fait que l'eau venant de l'arrosage de la place Neptune, va se déverser dans cet encorbellement et se répond sur ce terrain.

Le public demande d'urgence que ces travaux soient faits.

LES SONDAGES FAITS POUR EPROUVER LA SOLIDITE DU SOL, PARAISSENT TRES SATISFAISANTS.

Les experts chargés des sondages du terrain où l'on a commencé à ériger l'usine de filtration auront bientôt terminé leur travail. D'après les renseignements que nous avons eus de sources très autorisées, les résultats de cette expertise sont très satisfaisants. Le sol est solide, les pièces de bois chargées à 4 et 5 tonnes qui ont servi à éprouver la résistance du sol, ne se sont affaissées que d'un cinquième de pouce à peine. Il est à remarquer que cette charge, 5 tonnes par pied carré, est bien supérieure à celle prévue par le contrat qui est de 2 tonnes 1/2 et celle des constructions actuelles qui n'est que de 3-4 de tonnes.

Si VOUS VOUS COUPÉZ — appliquez sur la coupure une pincée de Poudre ELINGKOT — arrête le sang instantanément. Dans toutes les pharmacies.

PARIS KID GLOVE STORE

140 RUE PEEL (près Hôtel Windsor)

Vente de Corsets de Juin OCCASIONS SPECIALES

dans les Corsets Français et Américains.

Comprenant les lignes discontinuées et désassorties de Marques bien connues:



500 paires C.B.R. & G. courts importés, en belle batiste mercerisée. Valeurs régulières : \$2.00 et \$3.00. Spécial . . . \$1.50

200 paires Corsets Gossard se laçant en avant et R. & G. Valeurs régulières : \$5.00 et \$9.00. Spécial . . . \$3.50

200 paires Corsets Binner & Irene, modes nouvelles, en coutil blanc importé. Valeur régulière : \$9.00. Spécial . . . \$5.00

ESCOMPTE 25 p.c. sur tous les modèles des Brassières et sur les Jupons en soie.

DERNIERE DISTRIBUTION

DES PORTRAITS

PAPINEAU et LAFONTAINE

Si vous avez négligé de vous procurer un de ces portraits, ne manquez pas cette dernière occasion.

Tout Canadien devrait avoir dans sa demeure les portraits de PAPINEAU et LAFONTAINE.

COUPON DU "CANADA"

Veuillez m'envoyer le portrait de

pour lequel je vous inclus 10 centins en timbres.

Nom

Adresse

DECES

MCGOWN DIT WINTER. — A l'Assomption, le 25 juin courant, à l'âge de 71 ans et 8 mois, est décédé Dalvin Gauthier, épouse de Pierre McGown dit Winter.

Le service aura lieu à l'Assomption, vendredi à 9.00 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU MALADIES VENERIENNES

Dr G. ARCHAMBAULT

Heures : 8-10 a.m. TEL. EST 3953 de 10-12 p.m. 162 rue St-Denis, Montréal.

ARGENT A PRETER

Argent à prêter sur titre, 2ème et 3ème hypothèque et Achat des balances de prix de vente. S'adresser à J. B. T. & CIE, Edifice du Crédit-Canadien, 81 rue St-Jacques.

Chambre 10, Montréal. Tél. Main 7007.

The Arbour Hotel Company

LIMITED

JOHNNY BERTRAND, Gérant.

Liquors et Cigares de 1er choix, 185 et 187 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est. 4810, Montréal. 202-N-D

AVIS

Les résidents de Lachine qui désirent lire le "Canada" peuvent se le procurer tous les matins aux endroits suivants :

T. DEMARIS,

Coin Notre-Dame et 12e Ave.

Mlle BELANGER,

Coin 15e Ave et Notre-Dame.

J. CHARRON,

212 St-Louis.

A. BEAUDOIN,

62 — 18e Ave.

A. ROBERT,

273 St-Joseph.

J. A. RABEAU,

3178 St-Joseph

ISIDORE CREPEAU
BUREAU D'ASSURANCE
Incendie—Accidents—Automobiles
Glaces—Voleurs etc.
701 Edifice Banque de Québec
MAIN 2367 AGENTS DEMANDES
Je désire prendre une police d'assurance. Veuillez m'envoyer votre représentant.
Si vous ne pouvez tout au cours de la semaine, m'envoyer votre représentant.
Nom.....
Adresse.....